

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV
D E B E R G E R A C

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° XXXIII

52^e ANNÉE

1 9 6 1

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ

103, RUE VALETTE, 103

BERGERAC
(DORDOGNE)

Bergerac, le novembre 1961.

Mon cher camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 26 novembre.

Elle sera présidée par notre camarade Jean Conchou, docteur en droit, trésorier-payeur général des Bouches-du-Rhône, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, chevalier du Mérite social, chevalier de la Courtoisie française.

Le matin, à 10 h 30, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans une salle de classe, au collège, devenu lycée, rue Lakanal, n° 2.

On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

Après l'Assemblée générale, M. Pierre Faugère, chef de l'établissement, nous fera visiter la salle de gymnastique entièrement rénovée et les nouvelles classes de l'aile de la rue du Professeur-Pozzi.

La réunion se terminera par la cérémonie traditionnelle devant le monument érigé à la mémoire de Georges Augièras et à la gloire de nos camarades morts pour la France.

A 13 heures, le banquet habituel sera servi au restaurant de l'aérogare de Roumanières (téléphone n° 687). Les dames seront cordialement admises. Pour ceux qui ne disposeraient pas de moyens de transport, il est donné rendez-vous à 12 h 30 devant le lycée Henri-IV.

L'ensemble total des frais sera de 16 NF au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 18 novembre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, mon cher Camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :
Docteur Pierre ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

VOIR AU VERSO

A découper suivant le pointillé

PROCURATION

VOIR AU RECTO

Le soussigné (1)
donne pouvoir à M. (2)
pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 26 novembre 1961 pour : 1° Voter sur l'approbation du rapport moral et du rapport financier de 1960 ; 2° Elire QUATRE membres du Conseil d'administration. MM. André Delpérier, Roger Eyraud, Lucien Videau et Henri Bardou sont sortants (3) ; 3° Délibérer sur des questions diverses.
A....., le..... 1961 (4).

FORMULE D'ADHÉSION AU BANQUET

Le soussigné (1) et Mme (1) ou (6)
assister }^a
 } ont (6) au banquet du 26 novembre 1961.
Le montant (7) est ci-joint en (5) ou (6) sera adressé par (5) ou (6)
sera versé au Trésorier le 26 novembre 1961 (6).
A....., le..... 1961 (4).

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse. — (2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence est certaine ou LAISSER EN BLANC. — (3) Ils sont rééligibles. — (4) Dater et signer. — (5) Préciser la nature de l'envoi (mandat-poste, chèque bancaire, chèque postal, mandat-carte). — (6) Rayer la mention inutile. — (7) 16 NF par personne.

A détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général : Robert COQ, " Aux 3 Pavillons ", 103, rue Valette, BERGERAC.



CLICHÉ "SUD-OUEST"

LE COURS COMPLÉMENTAIRE DU COLLÈGE DE BERGERAC EN 1896

LÉGENDE DU HORS TEXTE

René NEYREL		Gaston BRUZAC		M. le Principal	M. Jean LANAUD Professeur de 10 ^e et du Cours complémentaire		Emile LABROUE		Daniel MAINGAUD		Robert DESMARTIS		Albert DESNOUS	
René TRAVERS	Raoul LABROUSSE	Marcel FOUIGNET	SIREYGEOL	?	STRUB	NAYRET	Raoul GUYOT	Gaston GROSSETIE	Jacques SIRVENTON					
Emile MORAND- DUPUCH		Léopold PERDOUX		Charles DELPERIER		MOURGUET	François MOUNET	René FABRE		?				

Qui trouvera les noms et les prénoms restés en blanc ?



MEMBRES D'HONNEUR :
M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD, M. LE GÉNÉRAL JEAN BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. GEORGE PICARD, M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

*

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :
MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME BLANCHE AUBERT-FRÉDET, M. ALBERT CHEVALIER, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI.

*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921).

*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
M. LE SOUS-PRÉFET MARIUS MARRANT, M. LE DÉPUTÉ-MAIRE HENRI SICARD, M. LE PRINCIPAL PIERRE FAUGÈRE.

*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
PRÉSIDENT, DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. ROBERT COQ ; TRÉSORIER, M. JEAN BARTHE ; ADMINISTRATEURS : MM. HENRI BARDON, GEORGES BRASSEM, ANDRÉ DELPÉRIER, ROGER EYRAUD, PIERRE PUCHEU, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

52^e ANNÉE

XXXIII^e BULLETIN

1961

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'AMICALE SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. PIERRE FAISANDIER, DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE LA S.A.R.L. IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST A BERGERAC



SOMMAIRE

- 2 Situation financière.
Jean BARTHE.
- 4 Le Principal Henri Abadie.
Roger GONTIER.
- 8 Assemblée générale de 1960.
- 9 Intronisation du Président au Consulat de la Vinée.
- 10 Discours du XXIV^e banquet.
Jacques MAZIÈRES, Pierre ROUSSEAU, Henri SICARD, Gaston BOST.
- 26 La petite histoire du collège.
- Délibérations du Conseil d'administration.
- 27 Souvenirs d'*Œdipe Roi*.
Robert COQ.
- 39 Les Principaux du Collège depuis 1800.
- 40 Nécrologie.
- 42 Franck Vieussens.
Robert COQ.

Situation financière au 31 décembre 1960

ACTIF

DISPONIBLE		
C. C. P. Limoges 367.52	8,75	
Caisse d'Epargne de Bergerac	695,14	
Crédit Commercial de France.	6,65	
Numéraire en caisse	6,39	
	716,93	716,93
RÉALISABLE		
Valeurs mobilières	2 578,00	2 578,00
IMMOBILISÉ		
Immeuble n 39, av. de Verdun, Bergerac . .	30 000,00	30 000,00
PASSIF		
Actif au 31 décembre 1959.	33 099,65	
Gain de l'exercice	195,28	
	33 294,93	33 294,93

COMPTE DE GESTION (année 1960)

RECETTES		
1° Disponible au 31 déc. 1959.		524,65
2° Revenus ordinaires :		
Cotisations	107,50	
Bulletins	560,10	
Dons.	99,20	
Loyer	1 700,00	
Intérêts	175,13	
	2 641,93	2 641,93
		3 166,58
DÉPENSES		
Distribution des prix.		169, 0
Subventions :		
Excursion des élèves.	1 10,00	
Epis et Orphelinat.	30,00	140,00
Entretien du caveau Augièras		20,00
Assurances		56,78
Impôts fonciers	288,00	
Bail	24,78	
Taxe sur le C.C.P...	5,00	
	317,78	317,78
Frais de bureau et divers		173,75
Bulletin		1 198,00
Frais bancaires		13,64
Fleurs et couronnes		40,00
Jubilé		200,00
Fête annuelle. »		120,00
	2 449,65	2 449,65
Disponible au 31 décembre 1960		716,93
		3 166,58

RÉSULTATS

Excédent de recettes	192,28
Plus-value des titres	3,00
Total.	<u>195,28</u>

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Valeur au 31 décembre 1960

3 Progil 6 % 1956 à 100 NF	304,50
7 Electricité et eaux de Madagascar 6,75 % 1951 à 100 NF . .	689,50
8 Société Nouvelle Pétroles d'Aquitaine 5,50 % 1959 à 200 NF .	1 584,00
	<u>2 578,00</u>

Jean BARTHE.

LISEZ LE BULLETIN

Le Trésorier, Jean Barthe, recommande la lecture du *Bulletin*, car la plupart des renseignements qui lui sont demandés s'y trouvent insérés. Il recommande d'utiliser le mandat-chèque discrètement glissé dans les plis de la brochure. La somme à payer pour 1961 est de 5 NF (cotisation 1,50 + Bulletin 3,50). Les souscripteurs perpétuels ne doivent que le prix du *Bulletin*.

Le C.C. postal de l'Association est : Limoges n° 367-52.

Le Secrétaire général prie les camarades de l'informer des changements d'adresses car trop de *Bulletins* reviennent sans avoir pu être distribués par la Poste.

ADRESSES :

du *Président* : Docteur Pierre Rousseau, n° 10, boulevard Maine-de-Biran, à Bergerac. Tél. n° 21.

du *Secrétaire général* : Robert Coq, Les Trois Pavillons, 103-105, rue Valette, à Bergerac. Tél. 472.

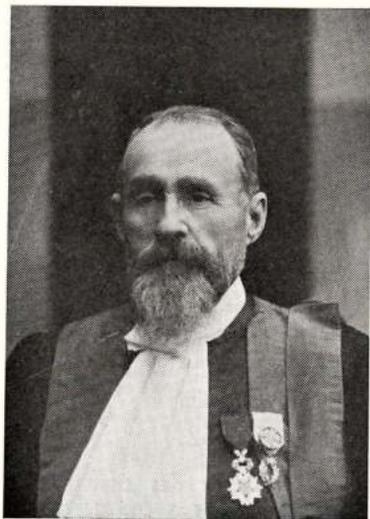
du *Trésorier* : Jean Barthe, n° 3, rue de Coulmiers, à Bergerac.

* Adresser la correspondance au Secrétaire général.

ADHÉREZ A L'ASSOCIATION ET FAITES DES ADHÉRENTS
L'AMICALE EST UNE SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL

M. LE PRINCIPAL HENRI ABADIE

(1861 - 1946)



Notre Secrétaire général m'a fait l'honneur de s'adresser à moi pour me demander de rappeler dans le présent Bulletin le souvenir de M. le Principal Henri Abadie. Quand je reçus son aimable invitation, je vis d'abord une difficulté à y répondre favorablement. L'année même où M. Abadie succéda au regretté M. Paul Vieussens, j'abordais moi-même la classe de philosophie ; ainsi je n'avais passé qu'un an au collège sous l'autorité du nouveau principal ; j'étais donc peu qualifié, me semblait-il, pour parler de lui. Cependant, le hasard — que lui-même d'ailleurs seconda — nous rapprocha de nouveau par la suite, et pour bien plus longtemps ; il me fut donné de le voir dans sa retraite et il m'honora de son amitié. C'est pourquoi je n'ai pas cru

en définitive pouvoir me dérober. A ceux de nos camarades qui attendraient de moi que je fasse revivre le chef qui dirigea notre collège de 1917 à 1924, je demande seulement de m'excuser si je leur propose surtout des souvenirs sur l'homme et l'ami, que j'ai beaucoup mieux connus.

« Monsieur le Surveillant général, vous ferez faire de ma part une consigne à cet élève dimanche prochain. » C'est ainsi que « cet élève » fut condamné, sans délai, comme sans appel, un jour que, arrivant en retard d'une minute par la faute — je l'affirme — de l'horloge de M. Blondy, le concierge, j'eus non seulement le malheur de tomber sur le principal et M. Brousse, mais surtout l'audace de prétendre discuter et prouver mon bon droit, en tirant ma montre de mon gilet. Coupable de si grands crimes, il me fallut bien subir mon châtement, dont d'ailleurs l'indulgence de M. Brousse, agissant en secret, réduisit la durée de moitié ; mais cette consigne était la première de toute ma scolarité ; et on



l'infligeait à qui ? Pensez donc : à un « philosophe » ! Un tel manque d'égards pour un casier judiciaire encore vierge et pour une situation sociale déjà brillante ne pouvait laisser au cœur de la victime qu'une solide rancune à l'endroit de son bourreau. Heureusement je fus assez généreux pour ne pas pousser les choses aussi loin ; mais je conservai de cette aventure le sentiment que nous avions un principal strict et rigoureux, avec lequel on ne plaisantait pas. Et, de fait, la haute stature, le port imposant malgré une claudication assez marquée, la sévérité de la mise, la froideur de l'abord, la netteté sèche de la voix, tout en lui annonçait l'autorité et inspirait facilement la crainte. Son apparition dans nos classes pour la lecture des notes n'était pas précisément souhaitée, et nul d'entre nous, je pense, n'a frappé à la porte de son cabinet, quand il y était convoqué à la suite de quelque faute, sans éprouver une certaine inquiétude au sujet de l'entrevue imminente et de ses suites probables. Pour moi, quand, ayant quitté le collège, je revenais à Bergerac et allais rendre visite à mon ancien principal, c'était toujours avec ce même sentiment d'appréhension que je me présentais devant lui.

Et pourtant il méritait mieux que cette réaction instinctive et inamicale d'un cœur troublé. J'ai commencé à m'en rendre compte justement pendant ces années où, échappé à son autorité directe, je poursuivais ailleurs mes études. Il ne cessa de leur porter un intérêt aussi vif qu'agissant : il guida avec sûreté mes parents dans les démarches nécessaires, s'employa efficacement à leur succès ; il soutint mes efforts de ses conseils éclairés et de ses encouragements chaleureux. Certes, dans nos relations devenues plus cordiales, il arrivait encore au vieil homme de se manifester en lui : je n'ai pas oublié le jour où il me reprocha de revenir à Bergerac à chaque période de vacances. Ces longs déplacements — j'étais à la Faculté de Strasbourg — lui paraissaient coûteux et fatigants, et peut-être préjudiciables à mon travail, toutes considérations par elles-mêmes valables et procédant d'un souci amical ; je n'en fus pas moins sur le moment profondément choqué. Mais un pareil incident était bien peu de chose en comparaison de l'appui dévoué que j'eus toujours la certitude de trouver auprès de M. Abadie.

Ce fut lui qui, plus tard, connaissant mon désir de quitter l'attachante mais lointaine Bretagne pour me rapprocher de la Dordogne, m'informa qu'une chaire allait être vacante à Tarbes, où il avait pris sa retraite ; il fut donc à l'origine de ma nomination à ce nouveau poste. Et c'est ainsi que, réunis une seconde fois, nous resserrâmes plus étroitement des liens qui n'avaient jamais été brisés. Une amitié, toujours déférente de ma part, mais à laquelle il sut bien vite donner un ton de libre familiarité, s'établit entre nous et me permit dans la dernière période de sa vie de le mieux connaître et de le mieux apprécier.

Il conserva longtemps encore son activité d'esprit. Loin d'avoir rompu avec l'Université, il demeura attentif à son fonctionnement, se tenant au courant des réformes, heureux des améliorations, inquiet de certaines nouveautés. Soutenant d'autre part son rôle de conseiller et de guide, il s'occupait de quelques élèves, dont à l'occasion, s'il estimait son intervention justifiée, il venait plaider la cause auprès de l'administration du lycée ; et, d'une façon plus générale, il s'intéressait au personnel, à la marche, aux succès de l'établissement.

Son besoin d'agir et de se dévouer le porta à des travaux plus absorbants. Il était originaire de Monfaucon, petit village à quelques trente kilomètres au nord de Tarbes, « bâti », ainsi qu'il l'évoqua lui-même, « sur un coteau accidenté, situé à la limite est de la Bigorre, séparant pour ainsi dire la plaine de l'Adour des premières collines de l'Armagnac ». Il avait là sa maison de famille, où il aimait à monter se reposer dans le calme de la campagne natale et la douceur de ses horizons familiers. Il fut élu maire de sa commune ; exerçant alors ces fonctions avec toute la conscience qu'il apportait aux choses sérieuses, il sut manifester dans un nouveau domaine ses qualités d'administrateur et son dévouement à l'intérêt général.

Sous une autre forme encore, sa petite patrie reçut de lui une preuve de son attachement : il s'en fit l'historien. Compulsant soigneusement, patiemment, les registres d'état civil, les cadastres, les comptes de gestion et autres documents oubliés dans les archives du village, beaucoup plus important autrefois qu'aujourd'hui, consultant au besoin celles de Tarbes, municipales ou départementales, il réunit un très grand nombre de renseignements qui lui permirent de composer une monographie détaillée et vivante sur *Monfaucon-en-Bigorre au XVIII^e siècle*. De cette étude, je conserve un exemplaire, qui me fut dédié : « Hommage de vive et cordiale sympathie à Monsieur Gontier, professeur agrégé, ancien élève du collège de Bergerac ». Si je reproduis ici cette dédicace, c'est d'abord qu'elle m'est précieuse à un double titre et pour le sentiment qu'elle affirme au début, et pour la qualité qu'elle rappelle à la fin ; et puis aussi ce rappel prouve sans doute combien le principal, dans sa retraite, restait attaché au dernier poste de sa carrière ; et nous tous, liés comme nous le sommes par le cœur à notre cher collège, nous ne saurions être insensibles à la fidélité de ce souvenir.

A Tarbes, M. Abadie était appelé à renouer des liens plus anciens, mais de même nature que ceux qui nous unissaient tous deux, et il n'y manqua point. Ayant dirigé autrefois le collège de la petite ville de Vic-Bigorre, il retrouvait ici des élèves qui ne l'avaient pas oublié et qui devinrent eux aussi ses amis. J'en ai connu particulièrement deux : l'un, professeur d'allemand, était mon collègue au lycée, et je rencontrai l'autre, commandant en retraite, justement chez notre principal commun. En effet, ce dernier se plaisait à nous réunir tous les trois, dans son bureau ou autour d'une table hospitalière ; et c'étaient alors d'amicales et libres conversations, où les souvenirs d'une longue carrière, notamment ceux de Vic et de Bergerac, tenaient une large place. Mais notre hôte savait aussi manifester un intérêt sincère pour nous et nos familles, pour nos préoccupations, nos difficultés, les divers incidents de notre métier et de notre vie.

Quand il eut quitté Tarbes pour s'installer à Vic, ces réunions devinrent plus difficiles ; mais il m'arrivait assez souvent — moins pourtant qu'il ne l'eût souhaité — de faire à bicyclette les dix-huit kilomètres qui nous séparaient pour passer quelques heures avec lui. Plus librement encore qu'auparavant, nous nous entretenions de nous-mêmes et des nôtres ; je l'écoutais me parler avec une fierté bien légitime de ses fils : l'un grand chirurgien d'Oran, honoré de la confiance de son illustre client le maréchal Lyautey, participant à de nombreux congrès en France et à l'étranger ; l'autre, un inventeur ayant

à son actif en particulier des découvertes dans le domaine de la luminescence et rival à ce titre du réputé Georges Claude, qui lui intenta divers procès ; lui-même dut en intenter un à l'Etat, dont les interventions contradictoires le privaient des bénéfices d'une invention fort appréciée aux Etats-Unis : l'utilisation des infra-rouges pour les communications téléphoniques. Cette affaire n'a été réglée définitivement qu'il y a quelques mois, au profit des héritiers. Des craintes et des espoirs, des soucis et des joies que faisaient naître dans le cœur du père les travaux, les difficultés, les succès de son fils, j'ai été pendant des années le témoin et le confident.

J'ai de même assisté, hélas ! à la lutte pénible que M. Abadie a longtemps soutenue contre le mal dont il était atteint : l'angine de poitrine. Sujet à des crises douloureuses, il avait dans son tempérament robuste et sa vitalité des alliés capables d'une résistance efficace, mais surtout il savait opposer à la souffrance une indomptable énergie, une tenace volonté de vaincre. Au sortir de chaque dure épreuve, on le retrouvait toujours aussi droit de taille, aussi lucide dans sa pensée, aussi ferme dans ses propos, et toujours aussi plein de sollicitude à l'égard de ses amis. Mais le courage ne suffit pas, surtout à la vieillesse, contre la maladie, et la nature l'emporte enfin. Les forces de M. Abadie peu à peu déclinaient ; son existence se confina entre les étroites limites de son bureau et de sa chambre ; puis il s'alita définitivement, et le jour vint alors où sa longue résistance dut céder ; il avait un peu plus de quatre-vingt-cinq ans. Je fus averti trop tard de l'aggravation de son état, et je conserve le regret de n'avoir pu lui apporter peut-être le réconfort, tout au moins l'humble joie d'une dernière visite. Ses obsèques furent célébrées au milieu d'une grande affluence, mais sa famille seule l'accompagna jusqu'au petit cimetière de Monfaucon, où il repose parmi les siens.

Tels sont les souvenirs que je me suis plu à faire revivre sur M. Abadie. Au terme de ce « mémorial », je crains plus que jamais qu'on ne les juge trop personnels, trop peu conformes au genre de ceux que d'autres ont déjà rappelés, sur tel ou tel de nos anciens principaux ou professeurs, dans les précédents bulletins de notre Association. Je me rassure cependant à la pensée que les miens, consacrés surtout à évoquer l'homme privé, auront peut-être l'utilité de corriger équitablement, en la complétant, l'idée que l'on a pu se faire et conserver du principal. Et de toute manière, j'ai vu dans ce travail l'occasion de rendre publiquement à celui qui pendant longtemps nous témoigna, à moi et aux miens, une amitié précieuse, l'hommage reconnaissant que je lui devais ; qu'on me pardonne en faveur de mon intention.

Tarbes, 5 septembre 1961.

Lycée Théophile-Gautier.

Roger GONTIER,

professeur agrégé de lettres.

LES DINERS MENSUELS

Ils sont interrompus depuis plus de dix ans. Les camarades intéressés à leur reprise sont priés de le faire connaître au Secrétaire général.

Assemblée Générale du dimanche 27 novembre 1960

et Salut aux Morts

A 10 heures, au lycée Henri-IV, 2, rue Lakanal, dans la classe d'histoire. 35 présents et 39 mandats réguliers, soit 74 votants.

— Après avoir ouvert la séance, évoqué les morts de l'année et fait admettre les nouveaux membres, le docteur Pierre Rousseau, président, présente le rapport moral pour 1959.

— Il fait lire le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 novembre 1959 dont le texte est approuvé à mains levées, à l'unanimité et sans modifications.

— Le Trésorier développe la situation financière arrêtée au 31 décembre 1959.

— Le rapport moral du Secrétaire général et le rapport financier du Trésorier sont approuvés sans observations.

— Le Secrétaire général excuse les absents et lit un important courrier adressé par des camarades empêchés de venir.

— On procède au vote statutaire pour le remplacement des quatre administrateurs sortants. Sont réélus : MM. Jean BARTHE, 73 voix ; René ROUSSEAU, 73 voix ; Christian DE MESLON, 74 voix ; Albert VÉDRINES, 73 voix.

— Devant leur empressement à venir aux banquets annuels, les dames y seront définitivement admises ce jour et dans l'avenir.

— Le Secrétaire général Robert COQ reçoit tous pouvoirs pour la modification de l'appellation de l'Amicale qui sera désormais celle des « Anciens Elèves du Lycée nationalisé Henri-IV de Bergerac ».

— La séance est levée pour le salut aux morts devant le monument Augiéras, où se trouvent réunis M. le Sous-Préfet, M. le Maire et ses adjoints, le Proviseur, le Surveillant général, des Professeurs, une importante délégation d'élèves et de très nombreux anciens élèves. Le jeune Jean PAULY, de la classe de mathématiques, dépose une gerbe tricolore.

SUITE DES FEUILLETS DU LIVRE D'OR

27 novembre 1960 : *Quelle ambiance pour ce premier contact ! Elle dépasse tout ce qui m'avait été dit. A l'an prochain... et dans le rang cette fois.*

Gaston BOST.

INTRONISATION DU DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU

par le Consulat de la Vinée de Bergerac

Le dimanche 27 novembre 1960, après l'assemblée générale, les anciens élèves se sont transportés rue du Port, à Bergerac, pour assister, dans les splendides caves voûtées de l'ancien immeuble Cayla, siège actuel du Syndicat interprofessionnel des Vins de la Région de Bergerac, à l'intronisation de leur président.

Une nombreuse assistance entourait les sept consuls, MM. René Royère (consul-mestre), André Delpérier (consul chartiste), Pierre Vincenot (consul argenter), Robert Vigier de Gaston (consul syndic), Jean Eyma, Paul Saumagne et Arthur Bardin (consuls).

Après les rites d'usage, André Delpérier dit à l'impétrant :

« Vous êtes Périgourdin de naissance, puisque né à Saint-Michel-de-Double, mais vous êtes bergeracois depuis si longtemps que votre silhouette nous semble faire partie de notre ville. Ancien disciple de notre lycée, vous présidez depuis bien longtemps l'Association Amicale de Ancien Elèves.

Médecin-chirurgien, vous l'êtes jusqu'au fond de vous-même et on ne saurait dire ce qui l'emporte chez vous de la valeur professionnelle, de votre esprit de charité ou de votre bonté.

Il semble que votre dévouement soit si total que si l'un de nous a une difficulté quelconque, c'est à vous qu'il pense pour lui porter secours ou le conseiller en bon père de famille. Il suffit de mentionner les distinctions que vous avez reçues pour se rendre compte de la qualité de vos mérites.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis le 16 février 1949, officier de l'Instruction publique du 22 mai 1947, chevalier de la Santé publique du 16 juillet 1956, chevalier du Mérite social du 5 janvier 1952 et titulaire de la médaille de bronze de la Croix-Rouge Française du 19 avril 1952.

Mon bon docteur, je n'en ajoute plus, car je ne voudrais pas offenser votre modestie, mais laissez-moi dire à mes amis du Conseil que je n'ai jamais eu à défendre une cause si facile, car au service des autres, si vous vous êtes dévoué toute votre vie, vous n'avez pas oublié le service de la gastronomie.

Chez vous, c'est une vertu, surtout lorsque la bonne chère est accompagnée, comme vous savez l'apprécier, de quelques-unes de ces magnifiques bouteilles, fruit de notre terroir.

Mes amis, mes féaux, accueillons joyeusement le docteur Pierre Rousseau au sein de notre confrérie ! »

En quelques mots aimables et improvisés, le docteur Pierre Rousseau répond à André Delpérier et remercie les Consuls en affirmant que le vin est une garantie de santé car, ayant 79 ans, il n'a jamais bu beaucoup d'eau.

Le Consul mestre remet au récipiendaire le cordon de Grand Consul, auquel est attachée la médaille de bronze portant à l'avert la griffe d'aigle du sceau de Geoffroy Rudel, Seigneur de Bergerac, et lui tend un magnifique diplôme enluminé après la signature du procès-verbal de l'intronisation sur une page du livre d'or de la Vinée qui repose sur un riche lutrin.



XXIV^e BANQUET DU DIMANCHE 27 NOVEMBRE 1960

A midi, à l'hôtel du Commerce, n° 36, place Gambetta, à Bergerac ;
83 convives sont réunis sous la présidence de M. Gaston Bost.

L'Association demeure fidèle aux consignes données le 4 décembre 1909
par Paul Petit :

*Autour de ces tables fleuries
Il faut qu'on s'égaie et qu'on rie !*

MENU (en vers très libres et plus encore...)

Ce consommé aux Perles est de fort bonne augure
Les hors-d'œuvre n'auront pas une vie future
Les brochetons Colbert du ministre ont l'allure
Le bœuf périgourdine est de riche figure.

Les Dindonneaux farcis aux marrons de Dordogne,
Pommes Dauphine, sont produits de la Gascogne,
Suivis d'une salade aux croûtons d'ail dorés
Et vous aurez les fromages que vous voudrez.

Marquons un arrêt au soufflé glacé de choix
Fions-nous pour les vins aux crûs bergeracois
Des camarades et de leurs propriétés
Soyez sûrs que partout ils ont priorité.

Le Trésorier nous offre et fines et liqueurs
A tout cela bien sûr nous saurons faire honneur
Mais des carafes d'eau nous n'en avons point vu
Il n'en figure pas dans ce riche menu.

Enfin le Président offrira le champagne,
C'est un vrai Président du pays de Cocagne,
Et s'il est vrai pourtant qu'il se nomme Rousseau
Dans son nom seulement vous trouverez de l'eau.

J'ai fini, mes chers camarades, vieux et jeunes.
Vous verrez comment à Bergerac on déjeune !
Je suis un vieil ancien et pur Bergeracois
Qui perdit l'occasion de se tenir coi !

Albert BIERGEON,
ancien élève du collège avant et après 1900.

Discours de l'élève Jacques MAZIÈRES de la classe de Philosophie

Ce n'est pas sans émotion que je reprends ici cette vieille tradition qui veut que, chaque année, deux vétérans des classes terminales assistent à la fête de cette grande famille qu'est votre Association.

C'est avec plaisir que j'ai accepté cette difficile tâche de m'adresser, au nom de mes camarades du lycée Henri-IV, à nos anciens. Nous remercions, mon camarade Jean Pauly et moi, l'Amicale des Anciens Elèves de nous avoir fait l'honneur d'être à cette table.

Je ne fais de la philosophie que depuis quelques semaines, aussi je ne vous entretiendrai point de cette belle lignée d'auteurs, Montaigne, Fénelon et Maine de Biran. Néanmoins, Monsieur le Proviseur, nos professeurs font preuve d'indulgence, de souplesse, les uns pour nous aider, les autres pour nous enseigner, nous conduire et faire de nous des hommes capables de juger.

Je voudrais vous parler un peu de ce vieux lycée, aux murs si simples, mais si robustes et combien chargés de souvenirs. Oui, en effet, il subsiste encore la trace de votre présence, vous les anciens, qui graviez si bien vos noms sur ces pierres si dures. Le temps ni l'évolution ne les ont effacés.

Pourtant celle-ci s'infiltré tous les jours pour venir remplacer ces antiques bureaux tout frémissants de leur vieillesse. Les imposantes tables du réfectoire au dessus de marbre ont suivi leur chemin. Une seule chose garde son caractère ancien, c'est notre classe de mathématiques, jadis votre classe d'histoire. Je souhaite que la génération de demain la voie encore. Le modernisme s'impose tous les jours pour en faire un établissement digne de sa grandeur.

La jeunesse d'aujourd'hui, toujours croissante, impose par son nombre, sans cesse, des modifications matérielles. Son enseignement pose des problèmes difficiles à résoudre. Bien trop souvent, elle est obligée de s'exiler pour satisfaire ses possibilités. Il manque trop souvent de laboratoires, qui permettraient un enseignement plus complet des sciences physiques et chimiques. C'est ainsi que parfois, à cause de telles carences, l'avenir du potache est modifié ou compromis.

Un autre problème subsiste : celui du choix de la carrière. L'adolescent, après son baccalauréat, ne sait parfois vers quelle branche se diriger. Là, je crois parler au nom de nombreux de mes camarades en faisant appel à votre expérience de la vie.

La jeunesse d'aujourd'hui a bien des défauts. Peut-être manque-t-elle d'idéal, ou en a-t-elle trop ? C'est possible. Mais ne faut-il pas voir certaines circonstances atténuantes ? Le passé engendre l'avenir. Elle ne fait que le subir. N'a-t-elle pas un lourd fardeau à supporter dans le présent même ? Oui, peut-être manque-t-elle parfois de noblesse de sentiments, de délicatesse. L'état actuel des choses, le manque d'humanitarisme l'oblige parfois à trouver un idéal dans les bassesses.

Regardons d'un peu plus près, malgré tout.

La majeure partie a le souci de faire de sa jeunesse, de sa vie, quelque chose de grand. Elle désire un idéal qui l'élève. La France peut être fière d'elle, et elle sera fière de sa patrie.

La génération passée peut lui faire confiance. Vous, les Anciens, qui êtes ici présents, apportez-lui toutes vos connaissances afin de lui permettre de s'élever bien plus encore dans le chemin qu'elle s'est tracée. Je sais que votre générosité est grande ; j'en veux pour preuve les nombreux volumes que vous offrez chaque année à la distribution des prix de notre lycée, et aussi pour le bien moral que vous faites sans relâche.

Votre tâche est belle et noble. Aussi je souhaite que vous puissiez la continuer longtemps encore. Je formule le vœu de me trouver dans quelques années parmi vous. Notre ambition est de poursuivre votre œuvre aussi brillamment que vous le fîtes et que vous le ferez encore.

J'espère que nous nous montrerons dignes de vous et que nous continuerons ce bel exemple de solidarité qui règne au sein de votre Association.

Je vous remercie au nom de tous mes camarades pour tout le dévouement dont vous faites preuve.

Je lève mon verre à votre santé, Messieurs, à celle de l'Amicale, de la Jeunesse et de notre vieux lycée.

Discours du Docteur Pierre ROUSSEAU, président de l'Amicale

Je me félicite du mandat que me renouvelle depuis de longues années notre Association amicale d'anciens Elèves du collège Henri-IV (devenu lycée), puisque ce mandat me donne ce soir la mission, Monsieur le Président, de vous remercier d'avoir répondu à notre invitation en occupant à cette table d'honneur la première place, à l'occasion de notre fête traditionnelle.

A l'approche de l'hiver, vos camarades ont accoutumé de solliciter tous les ans, pour présider leur réunion, un des leurs qui, dans tous les domaines de l'activité nationale, l'administration, l'armée, le corps professoral, les professions libérales, le commerce, l'agriculture, que sais-je, ont acquis une indiscutable notoriété au service de l'Etat.

Mes chers amis, il nous manquait une haute notabilité de notre vieille marine : Gaston Bost est venu occuper la place vide ; c'est un véritable gars de la Marine qui se souvient de son collègue : de grand cœur, en votre nom, je lui dis merci.

Monsieur le Président, la vie vous fut magnifique et cruelle. Mobilisé pour défendre notre pays menacé, vous avez versé votre sang sur la vieille terre, et vous avez souffert dans votre chair. La médaille militaire, cette suprême récompense des braves, la rosette d'officier de la Légion d'honneur, la croix de guerre étoilèrent votre poitrine, et c'est justice. Mais vos mutilations n'ont pas restreint votre activité dans la carrière que vous avez choisie. Vous avez su vous créer une place au sommet de cette Marine marchande qui jadis fut l'orgueil de notre nation.

Mais où sont les neiges d'antan ? Faut-il donc songer avec mélancolie à cette époque où, du Ponant au Levant, de grands oiseaux blancs, couverts de voiles, partis pour de longues croisières, sillonnaient les océans ? Faut-il regretter les années de notre histoire où des cargos, des paquebots battant

pavillon de France, relâchaient sous nos couleurs dans tous les ports du monde ? Marine marchande dont les navires, sur la côte de Vendée ou sur la côte malouine, s'armaient en corsaires, au cours des longues guerres, arraisonnant, au prix parfois d'abordages héroïques, les bateaux marchands ennemis, paralysant le commerce de l'adversaire.

Et voici, Monsieur le Président, que, gravissant toutes les hiérarchies, vous devenez administrateur-directeur de la Société navale Delmas-Vieljeux, vieille firme de La Rochelle, cette ville prestigieuse dont j'ai si souvent admiré le port, la forêt des mats, les filets bleus qui sèchent aux agrès dans le vent, les tours, les arcades, les pierres où, à chaque pas, on trébuche sur un passé glorieux. Membre du Conseil d'administration du Comité central des Armateurs de France, vous voilà encore président de la Société havraise de transport et de transit.

Au milieu de ces honneurs, de vos situations qui comportent de grosses heures de travail, vous n'oubliez pas le collège où vous avez vécu votre jeunesse, dans ce Bergerac où tous admirent ce chef-d'œuvre de charité qui porte votre nom : les asiles John-Bost, sur les côteaux de La Force.

A Paris, vous animez les réunions où se retrouvent les Anciens Elèves de notre établissement secondaire, et parfois vous écrivez à notre Secrétaire général des lettres où, d'une plume incisive, vous donnez des avis judicieux ou vous contez des anecdotes où revit en images le temps passé.

Mais voilà que survient l'Aventure. Vous avez bien revu ce coin de Bergerac où s'inscrivent les rectangles napoléoniens du collège Henri-IV, mais ce collège, vous ne l'avez pas retrouvé, parmi ses couloirs, ses arcades, ses cours et ses classes. Il n'existe ici de collège Henri-IV que dans notre fidèle mémoire. Son appellation est allée rejoindre sous son linceul de cendres le vieux tas ou dorment des noms de rues, de places, de palais de toutes sortes et en toutes régions, dont les temps, au gré de la fantaisie, sont dévolus. Le collège n'est plus, vive le lycée Henri-IV ! M. le Principal (pardon, je veux dire M. le Proviseur) vous témoignera d'ailleurs que, par le nombre de ses élèves, la qualité de son enseignement, ses succès universitaires, notre collège aux antiques murs couverts de lézardes a bien mérité, et déjà depuis longtemps, de renaître sous le nom de lycée Henri-IV nationalisé, qui tiendra sa place dans l'Académie (1).

Mais nous, les Anciens, ceux d'avant les grandes guerres et les autres, nous aurons le devoir de l'entourer de l'auréole de nos souvenirs. On a bien dit que les souvenirs s'usent dans la fuite du temps. Mais il n'en est pas ainsi de ceux de l'enfance et de la jeunesse, comme si ceux-là s'étaient plus profondément inscrits sur la cire encore vierge du Livre de la Vie.

Je n'en veux pour preuve que ce charmant dialogue, fruit de sa mémoire et de son imagination, que Robert Coy, notre secrétaire général, a écrit, sous le

(1) Nombre d'élèves : 590, dont seulement 38 primaires ; 175 internes, 120 demi-pensionnaires, 295 externes. Résultats du baccalauréat : série A, 4 présentés, 3 reçus ; série B, 9 présentés, 8 reçus ; série C, 12 présentés, 11 reçus ; série Moderne, 30 présentés, 22 reçus ; philosophie, 24 présentés, 21 reçus ; mathématiques, 29 présentés, 18 reçus ; total : 108 présentés, 83 reçus.

titre de *Saint-Charlemagne 60*, pour notre plaisir dans le dernier Bulletin, évoquant un débat, diriez-vous à notre époque, entre trois principaux qui se sont succédés au collège, chacun dans sa silhouette particulière, avec sa manière à lui d'envisager toutes choses.

Mais nous sommes bien incapables, mes chers amis, de diriger à notre gré le monde de nos souvenirs. Ils montent soudain en touffe à notre esprit, alors que nous n'attendions pas leur irruption. Il faut alors les laisser chanter doucement leur vieille chanson. Un soir, par ce temps pluvieux, au coin du feu, dans ma Double natale, songeant au retour de ces promenades nostalgiques où, dans la brume, sous l'œil clignotant des becs de gaz, nous rentrions en rangs et dans un silence prescrit, rue Lakanal, affrontant cette boue bergaracoise, qui attendait pour disparaître notre camarade Gaston Simounet. J'avais hâte de rentrer à l'étude, dans la tiède chaleur d'un poêle sympathique, heureux de rêver, assis à mon pupitre. Il m'arrivait souvent, trop souvent, de jeter un coup d'œil curieux sur les buvards, les feuilles hétéroclites, les couvertures de livres où mon voisin de gauche écrivait des vers. Car c'était un poète... D'où venait-il ? Nul ne le savait. Pourquoi ce garçon, sans amis dans notre ville, était-il venu du lycée de Bordeaux faire chez nous quelques mois de philosophie, avec son apparence bohème, ses longs cheveux et dans ses yeux clairs des reflets d'un autre monde ? Mais pour moi, c'était un véritable poète et cela me suffisait. Parfois, en verve, il nous contait, avec un accent savoureux, des scènes de la rue à Bordeaux. Il écrivait des vers, des prototypes sans doute, car je n'ai pas connu la série qui continuait chacun d'eux, des alexandrins perdus sur des buvards, des tercets sans quatrains, des quelques octosyllabes jetés sur un cahier, dans la gravité d'une dissertation... philosophique (1). Mais je l'aimais, car à l'étude il m'apprenait Verlaine en secret. Jamais je n'ai suivi avec autant de plaisir des explications de textes. Les sonnets de *Sagesse*, les délicieuses *Romances sans paroles*, et tout, dans l'édition des œuvres choisies de G. Charpentier, me devenaient familiers. Les vers les plus déliants étaient éclatants de clarté à mes yeux surpris.

Un jour, comme il était venu, mystérieusement, mon poète disparut. Je ne l'ai jamais revu.

Cher ami inconnu, si tu es encore du monde des vivants, peut-être liras-tu ces quelques lignes, mais tu ne te souviendras pas. Si tu n'es plus qu'une ombre errante dans la nuit, puisses-tu avoir une vision sur un adolescent à qui tu as révélé des horizons nouveaux. Dans les deux alternatives, je te remercie.

Ne m'en veuillez pas, mes chers amis, d'évoquer encore dans le passé une

(1) Par exemple, voici la fin d'un sonnet intitulé *Le Fœtus* :

.....
En un bocal il est placé
Ses mains en accent circonflexe
Semblent devoir cacher son sexe
Aux regards louches des passants

Vois-tu, mon fils, conclue Prud'homme
Que l'on soit femme ou qu'on soit homme
Avant de naître, on est décent.

seconde image de jeunesse. C'est la faute de Robert Coq. Et puis, après les pluies et la boue spéciale de la rue Lakanal, vous ne savez pas qu'il existait — toujours avant Simounet — la poussière des nuits chaudes d'été, enveloppant la ville d'un nuage. Notre Principal, chaque jeudi et dimanche, nous faisait garder des chaises près du kiosque du Jardin Public, le soir, face à la rue des Pépinières, pour nous permettre d'écouter la belle musique militaire du 108^e Régiment d'infanterie, chère aux Bergeracois.

Nous étions au fond très heureux d'avoir, par delà nos cours, nos couloirs et nos études, l'illusion de la liberté. Nous nous mêlions ainsi à tout Bergerac, écartant nos chaises le plus possible en dehors du coin qui nous était attribué par notre administration, soucieuse d'éviter des scandales toujours redoutés. Des promeneurs, des promeneuses nous frôlaient, nous nous inserions dans la foule au cours d'un marche héroïque ou d'une sélection sur *Lakmé*, *Manon* ou *Carmen*. Des idylles éphémères s'ébauchaient, des correspondances s'échangeaient. Mais bientôt nous retrouvions lentement nos dortoirs. Joyeux d'une évasion hors des murs oppresseurs, un rire frais de jeunes filles, l'envol d'une jupe légère, un parfum qui flotte dans le vent, quoi de plus évocateur pour un collégien de 1900 !

Mais, barrant la route aux souvenirs de l'autrefois, je veux dire du siècle dernier, le dix-neuvième, je vous demande, Monsieur le Président, de pardonner mon bavardage. J'ai encore à remplir une mission, remercier la Vinée de Bergerac, en la personne de M. Royère, d'avoir fait à notre Société le grand honneur d'introniser son Président, dans un solennel cérémonial.

L'or des Monbazillacs, le rubis des Rosettes et des Pécharmants valaient bien que naisse et prenne son essor ce groupement, destiné, avec les Chevaliers du Tastevin, la Jurade de Saint-Emilion, les Compagnons du Bon Temps, et d'autres encore, à magnifier les glorieux produits de notre sol.

Je lève mon verre en l'honneur de M. Royère, représenté ici par notre camarade Pierre Vincenot.

Monsieur le Député-Maire,

Membre de droit de notre association, vous avez voulu être entièrement des nôtres, et vous êtes venu vous asseoir à nos tables, à nos côtés. Professeur de philosophie au collège Henri-IV, devenu lycée, votre enseignement a laissé une profonde impression sur vos élèves et vous avez contribué ainsi, par les succès de vos philosophes, à la prospérité de notre établissement.

Maire de Bergerac, député de la Dordogne, vous continuez votre œuvre. Vous ne voudrez pas que votre jeune lycée fasse tache dans ce renouveau que vous imprimez à votre ville avec l'aide de votre municipalité. Nous vous faisons confiance, Monsieur le Député-Maire, pour donner à notre lycée un cadre moderne qui en fera un des établissements les plus recherchés du département.

Le surplus et les toasts ont été improvisés.

Discours de M. Henri SICARD,

Député Maire de Bergerac

Ce sont d'abord des remerciements que je vous adresserai pour l'invitation pressante et combien cordiale que vous m'avez envoyée et à laquelle j'ai été si heureux de pouvoir répondre cette année.

Grâce à cela, j'ai aujourd'hui la joie de me retrouver parmi vous et de retrouver en vous, Anciens Elèves, le souvenir et comme le climat de notre cher collège Henri-IV devenu lycée.

Je dois vous remercier, Monsieur le Président, et vous féliciter.

Certes, je dois l'avouer, avec tristesse et confusion, je ne suis pas un Ancien Elève du collège, ma jeunesse ne s'est pas épanouie entre ses murs sévères aux couleurs délavées, dans ses cours trop étroites encore désavantagées par la boue de l'hiver ou la poussière suffocante des beaux jours, petits inconvénients matériels que compensaient largement la science, le dévouement, l'affection de professeurs d'élite.

Aussi, c'est un pénible sentiment de frustration que j'éprouve de ne pouvoir partager avec vous, Messieurs, ces souvenirs à la fois puissants et doux, tout auréolés de la nostalgie de notre jeunesse, qu'on se plaît tant à évoquer car ils marquent notre âme d'une empreinte indélébile.

Mais, cependant, vous me permettez, je pense, de ne pas considérer que je suis ici uniquement, sur le plan officiel, comme député-maire de notre charmante cité, mais aussi, plus simplement, plus amicalement, comme l'un des vôtres, comme un *ancien du collège*.

Car, voyez-vous, l'attachement du professeur pour l'établissement dans lequel il a dispensé ses cours pendant de longues années, dans lequel il a donné le meilleur de son esprit et son cœur, est au moins aussi profond que celui des élèves qui ont été marqués par son enseignement. Bien plus, avec les années qui passent s'estompe cette barrière un peu artificielle et qu'on a voulu parfois dresser trop brutalement entre les professeurs et les élèves ; et peu à peu, dans la brume du passé, par une sorte d'osmose étonnante, surgissent des états affectifs et des souvenirs communs à tous, qui ne sont pas ceux des professeurs, ni ceux des élèves, mais ceux du collège dans lequel les uns et les autres ont vécu côte à côte.

A la réflexion, cela se comprend d'ailleurs, car le professeur, quel que soit son âge, demeure toujours jeune parmi les jeunes ; il y a un esprit « étudiant » et il y a des habitudes, un rythme de vie « scolaire » qui sont toujours les siens, et qui doivent le rester s'il veut vraiment comprendre ses élèves ; il y a une ouverture du cœur, une réceptivité, une sorte de « naïveté » essentielle, au sens primitif du terme, qu'il doit toujours garder, et qui lui permettent de participer à la vie de ses élèves, de suivre leur expérience personnelle avec une lucidité et une intensité qu'eux-mêmes ne soupçonnent pas.

Et c'est pour moi une des joies les plus pures et les plus profondes que d'évoquer au hasard des rencontres, soit à Paris, soit en province, certains de ces souvenirs *communs* avec d'anciens élèves devenus véritablement des *amis*.

Ce sont nos séances privilégiées du mardi, en classe de philosophie, ou pro-

fesseur et élèves confrontaient en toute sincérité, et je peux le dire, en toute amitié, leurs différentes vues sur les grands problèmes humains et cosmiques.

Ce sont nos sorties archéologiques à travers nos campagnes bergeracoises, à la recherche et parfois à la découverte des précieux témoins des âges lointains, historiques et préhistoriques.

Ce sont ces efforts parfois ingrats mais toujours intenses, et même passionnés pour évoquer en classe de 4^e, à travers les textes de César, la marche des légions romaines à la conquête de la Gaule.

Oui, tous ces souvenirs, je ne peux les rappeler sans émotion car, je dois vous l'avouer, l'homme politique que je suis devenu reste toujours au fond du cœur l'universitaire d'antan.

Ce sont ces qualités d'universitaire, ce besoin de vérité, ce souci de comprendre les autres, aussi éloignés soient-ils de notre propre point de vue, cette exigence de liberté, que je m'efforce d'apporter dans la vie politique, malgré les difficultés car, là plus que partout ailleurs peut-être, on a besoin d'air pur, on a besoin d'un style nouveau, on a besoin de structures adaptées à notre époque et répondant aux besoins de l'humanité nouvelle qui est en train de germer.

C'est pourquoi vous comprendrez aussi que l'universitaire que je suis resté ait parmi ses soucis majeurs celui de l'Université, de ses maîtres, de ses programmes, de ses locaux, en un mot de ses besoins, tant sur le plan local que sur le plan national.

Sur le plan local vous savez ce qu'il y a à faire, et ce qui se fera, je peux vous en donner l'assurance.

Déjà, nous sommes en très bonne voie ; avec le programme des réalisations pour 1961 qui a été voté par priorité par le conseil municipal avant même le budget général, l'enseignement primaire voit la crise des locaux surmontée.

La nouvelle école de quinze classes prévue au faubourg, dont le plan est adopté par le ministère et qui devrait sortir en 1961 ou 1962, finira de nous mettre à l'aise.

En ce qui concerne l'enseignement du second degré, grâce à la volonté de progrès et la ténacité de M. le Proviseur, que je tiens à remercier bien vivement pour les efforts qu'il fait et qui ont porté depuis longtemps de remarquables fruits, grâce aussi à l'excellente collaboration de mon collègue et ami M. Senne, dont je veux louer une fois de plus la compétence et le dévouement, nous aurons à la rentrée prochaine, au collège Henri-IV, de magnifiques locaux scientifiques à la place de l'ancienne chapelle, avec, ce qui est déjà en partie réalisé, des cours goudronnés, une salle de gymnastique entièrement aménagée, de nouveaux blocs sanitaires.

Nous aurons peut-être aussi un jour une classe de sciences expérimentales et des sections moderne prime, ce qui est le vœu de nombreux parents.

Plus tard, c'est-à-dire dans trois ou quatre ans, c'est un nouveau lycée qui doit sortir de terre, ou plutôt un ensemble comprenant un lycée secondaire de garçons et un lycée technique mixte dont la nécessité se fait terriblement sentir à Bergerac, auxquels s'ajouteront les terrains de plein air et les installations sportives nécessaires.

Et mon vœu le plus cher, M. le Proviseur, si ce n'est pas là vous demander

un trop lourd sacrifice, c'est que vous soyez encore parmi nous pour assurer la direction de cet ensemble, qui correspond, je le sais, à votre vœu le plus cher et aux besoins de notre population.

Quant au collège de jeunes filles, l'adjudication est déjà lancée pour les nouveaux bâtiments, dont l'édification va commencer, selon le temps et selon les possibilités des entrepreneurs, soit au début de l'année, soit au printemps.

Je suis heureux de vous rappeler que pour ces opérations un crédit de trois cent quatre-vingt millions a été dégagé en 1960 pour l'internat, au budget de l'Éducation nationale, et un crédit de deux cent vingt-cinq millions en 1961 pour l'externat, sur lequel la participation de la commune est d'environ cent trente millions.

Sur le plan national, hélas ! vous le savez, mes possibilités sont plus réduites.

Mais j'espère cependant, un jour — le jour où, à côté d'un exécutif stable et fort dont personne ne conteste la nécessité, le Parlement pourra cependant jouer pleinement le rôle qui est le sien : légiférer et contrôler — j'espère un jour, dis-je, pouvoir proposer, avec un groupe d'amis, *une véritable réforme de l'enseignement*, portant à la fois sur les programmes, les méthodes et les examens, réforme qui n'aura rien de commun, je dois vous le dire, avec la regrettable transformation que certains techniciens ont fait subir récemment à notre baccalauréat, au désespoir des maîtres, des élèves et des parents.

La réforme qu'il nous faut, d'ailleurs, ce ne sont pas des replâtrages, plus ou moins heureux ou malheureux, mais une *authentique révolution*, instaurant un enseignement enfin près de la vie, adapté aux réalités humaines et naturelles du monde moderne, où l'éducation de l'esprit et du corps formerait un tout harmonieux, où la spécialisation très poussée nécessitée par la science et les techniques serait tempérée par une culture générale et humaine étendue, où enfin l'organisation de plus en plus mécanisée et unifiée que réclament les réalités matérielles serait compensée sur le plan de l'esprit par la liberté la plus complète, seule ressource d'initiative, d'originalité et de personnalité.

Si nous pouvions, dans un proche avenir arriver à cela, eh bien, je crois que nous n'aurions pas perdu notre temps et j'ose espérer que mes anciens élèves et mes collègues enseignants me pardonneraient d'avoir un jour infléchi ma carrière dans une nouvelle direction qui n'est, au fond, qu'un approfondissement de ma vocation humaine.

Nous sommes à une époque décisive où l'humanité encore juvénile cherche sa voie, dans l'anxiété et l'incertitude, en proie à une véritable crise de croissance, un peu comme nos jeunes à l'aurore de la vie. Le devoir de l'homme politique, comme celui du professeur, c'est de l'aider à franchir cette étape capitale sur le long chemin de son évolution.

Mais pour cela, c'est avant tout aux jeunes que nous devons nous adresser, ce sont eux que nous devons hardiment engager dans les nouvelles voies car ce sont eux qui portent à la fois les responsabilités et les espoirs de l'humanité de demain.

Aussi, en tant qu'homme politique aussi bien qu'en tant que professeur, c'est à notre jeunesse que je veux consacrer la meilleure partie de mes efforts et de mon travail, notre jeunesse toujours capable, quoi qu'on en dise, de

lucidité, de dévouement et d'enthousiasme pour peu qu'on propose à ses énergies disponibles un programme raisonnable et un idéal valable.

Le surplus et les toasts ont été improvisés.

Discours de M. Gaston BOST, président du banquet

Monsieur le Président, je veux tout de suite vous remercier bien vivement pour les paroles très aimables et exagérément élogieuses que vous venez de prononcer à mon adresse. J'ai été, en particulier, profondément sensible à l'évocation de cette œuvre de La Force qu'a fondée mon grand-père et qui me tient à cœur pour tant de raisons

Mesdames, Messieurs, chers camarades. Au cours de mon premier voyage en Afrique, il y a vingt-cinq ans, revenant de Brazzaville, je longeais en bateau ce littoral africain qui va du Cameroun à la Côte d'Ivoire et que, dans nos manuels scolaires, on appelait la Côte des Esclaves. Une pluie diluvienne ne cessait de tomber, d'un ciel bas, dans une atmosphère torride. A bord, les passagers suffoquants, anéantis, étaient presque réduits à l'état de cadavres. Pourtant, l'un d'eux parlait toujours ; c'était un méridional. Les Méridionaux, je les connais bien — et pour cause — sont des êtres extraordinaires : même morts, ils parlent encore ! Et ce Méridional nous raconta l'histoire suivante :

« Il y a trois siècles, sur cette côte, un bateau fit naufrage. Un jeune couple de rescapés réussit à se hisser à bord d'une embarcation qui, au bout de quelques heures, gagna la rive. Hélas ! pour leur malheur, ces jeunes gens furent immédiatement saisis par une tribu de cannibales et le chef de cette tribu leur dit :

« Nous sommes des anthropophages ; mais nous savons observer les lois de l'hospitalité. Entrez dans notre case et séchez vos vêtements ; ensuite, vous dinerez avec nous. A ce repas, nous vous offrirons les mets les plus rares et les plus raffinés. Le meilleur gibier de nos chasses, nous vous le servirons ; nous vous ferons goûter à une crème de manioc dont votre palais se délectera ; et le tout arrosé de notre délicieux vin de palme, qui laisse très loin derrière les crus de vos vignobles les plus réputés. Seulement, à ce dîner, il n'y aura pas de dessert ; pour vous du moins, car nous aurons, nous, le dessert le meilleur qui se puisse rêver ; en effet, lorsque vous serez rassasiés, alors, nous vous tuerons, et vous serez notre dessert.

« A ces mots, la jeune femme poussa un cri d'horreur, alors que le visage de son compagnon s'épanouissait de béatitude.

« Comment, lui dit-elle, n'as-tu pas saisi que nous sommes devant la perspective d'une mort affreuse, immédiate et certaine ?

« Mais son mari lui répondit avec sérénité :

« Oui, je sais, j'ai bien, moi aussi, cette certitude, mais j'en ai aussi une

« autre et qui me comble d'une douce joie. Et cette certitude, c'est que je n'aurai pas à prononcer un discours au moment du dessert ! »

Mais moi, mes chers amis, plus infortuné encore que cette victime des canibales, il faut, maintenant, que je prononce un discours au moment du dessert.

*
**

Mais, discours est un bien grand mot. Et, au fait, à quel titre ai-je été désigné pour présider votre banquet cette année ? Lorsque mon ami de plus d'un demi-siècle, Robert Coq, m'a pressenti à ce sujet, j'ai éprouvé ce sentiment de confusion que tant de mes prédécesseurs ont exprimé et qui, dans leur bouche, était absolument injustifié. Pour moi, il en va tout autrement ; je ne puis invoquer que ma qualité de Bergeracois de très vieille souche, car le grand-père de ma grand-mère, M^{mo} John Bost, lequel s'appelait Jean-Jacques Meynardie de Ponterie, fut maire de Bergerac sous la Révolution et représenta par deux fois, au Conseil des Cinq Cents, le district de Bergerac. Je n'ai donc, à mon actif, que mon ancienneté. Or, chacun sait qu'en comptabilité, l'ancienneté se traduit sous forme d'amortissements et que les amortissements ne s'inscrivent pas à l'actif, mais hélas ! au passif du bilan. D'ailleurs, que l'on demande aux jeunes qui sont ici ce qu'ils entendent par le terme d'amorti ; nous verrons tout de suite qu'il n'y aura plus aucune discussion !

Et puis, pourquoi parler ?... N'y a-t-il pas des moments, des circonstances, dans la vie, où l'on aimerait mieux se taire — oui, se taire — et dans le silence, le recueillement, la méditation, évoquer les chers souvenirs du passé ? Or, parmi ces souvenirs, il y en a un, très ancien celui-là, qui me revient souvent à la mémoire. C'était avant la guerre de 1914. J'étais dans le salon d'attente d'un dentiste de la rue Neuve-d'Argenson ; au milieu de la pièce, se trouvait un guéridon sur lequel des revues avaient été jetées pêle-mêle ; j'en pris une au hasard, l'ouvris, et j'y lus les vers suivants dont je ne me rappelle plus l'auteur :

Tircis, il faut songer à faire la retraite,
La course de nos jours est plus qu'aux trois quarts faite,
L'âge, insensiblement, nous conduit à la mort !
Nous avons assez vu, sur les mers de ce monde,
Errer au gré des flots notre nef vagabonde,
Il est temps de songer aux délices du port.

Ces six alexandrins que j'ai trouvés charmants, à l'époque, sont devenus pour moi, aujourd'hui, d'une actualité saisissante, pour ne pas dire cuisante. Mais, après tout, pourquoi ne pas s'en tenir simplement, en les interprétant dans leur sens propre, aux trois derniers vers qui m'ont peut-être plu parce qu'ils confirmaient, après tant d'autres images et évocations maritimes, l'attrait qu'exerçaient sur moi les grands voyages et cette inclination mystérieuse qu'éprouvent les adolescents pour la mer et pour les navires ?

Nous avons assez vu sur les mers de ce monde
Errer au gré des flots notre nef vagabonde.

Disons « au gré des frets » et non « des flots » et nous donnerons une excellente définition du « *tramping* », navigation vagabonde qui s'oppose à la ligne régulière.

Là encore ne cherchons pas à nous accrocher au sens figuré. Ce port ? Mais il n'a rien de funèbre ! Il s'agit naturellement des ports que connaissent si bien les armateurs et les marins, des ports avec leur rade, leurs postes à quai, leurs hangars, leurs magasins, leurs remorqueurs, leurs grues et leurs portiques, leurs wagons qui courent le long du bord, des empoignades verbales entre le second-capitaine et le chef de manutentions, il s'agit de cette ambiance bruyante, assourdissante, débordante d'activité, où la moindre perte de temps évitable devient une faute professionnelle grave, puisque l'exploitation et les charges financières d'un navire de commerce moderne représentent couramment aujourd'hui, pour son armateur, une dépense de huit cent mille anciens francs par jour.

*
**

La Marine marchande est très à l'ordre du jour actuellement, et vous connaissez par la presse l'essentiel de ses problèmes ; je les résumerai en quelques mots. Il y avait, dans le monde, avant la guerre, soixante-neuf millions de tonneaux ; il y en a plus de cent trente aujourd'hui. La loi de l'offre et de la demande jouant dans ce domaine comme dans les autres, les frets (recettes de l'armateur) se sont effondrés et ne permettent plus de faire face, sur certains trafics, aux dépenses d'exploitation. Mais la marine marchande française, qui subit la baisse des frets exactement comme les autres, a, comme handicap supplémentaire, des charges sociales qui lui sont propres et qui aggravent son prix de revient de 15 % environ, par rapport à ses concurrents. Alors, elle se tourne vers les pouvoirs publics et leur demande de la mettre en mesure, par certains allègements de taxes, certaines assimilations à d'autres industries, certains transferts de charges sociales, de lutter à armes égales contre les armements étrangers.

Depuis sept ans, notre flotte de commerce ne s'est accrue que de 25 %, alors que la flotte mondiale augmentait de 40 % ; elle est passée du cinquième rang, en 1913, au huitième rang en 1939, au dixième actuellement. Or, pour des raisons de tous ordres qu'il serait trop long d'énumérer ici, notre pays ne peut laisser périliter une industrie comme celle-là, qui est nécessaire à son existence économique, financière, sociale, nationale pour tout dire.

Sur le plan de l'activité proprement dite, je ne crois pas qu'il puisse exister un autre domaine où le travail soit plus varié, plus attachant, plus rempli de « suspense » pour employer un mot très à la mode. Quelle tâche passionnante que de concevoir un type de navire pour un trafic déterminé ou — ce qui est beaucoup plus sage, mais beaucoup plus ardu aussi — qui soit apte à plusieurs trafics différents ! Or, pour un bâtiment de dix mille tonnes par exemple, il faut bien compter un délai de construction de deux ans. Entre temps, la situation économique a évolué et les bases sur lesquelles a été calculée, lors de la commande, la rentabilité de cet investissement d'un milliard et demi à deux milliards d'anciens francs, ne sont plus les mêmes.

C'est alors qu'il faudra faire preuve de souplesse d'esprit, d'imagination, de patience et de réserves financières, car ce navire il faudra l'exploiter maintenant pendant vingt ans.

Un autre aspect attachant de la profession, ce sont les problèmes humains très particuliers qui sont constamment posés par les questions touchant au personnel navigant, dont les qualités et la valeur commandent, pour une si large part, les résultats d'exploitation des navires. Habitué à vivre parmi les paysans aimables de la Dordogne, j'ai découvert, avec les marins bretons, taciturnes et rugueux, une race d'hommes toute nouvelle et que je n'ai définitivement comprise qu'après plusieurs séjours à la source, c'est-à-dire en Bretagne. J'ai alors éprouvé, pour les hommes et pour leur province d'origine, une sympathie mêlée d'admiration. Je n'hésite pas à dire que l'un des atouts — et peut-être l'autout principal de la marine marchande française — ce sont ses marins bretons, ces hommes qui, depuis des générations sur leurs côtes, ont la passion de la mer, qui depuis leur plus tendre enfance ont assisté à des tempêtes déchaînées, savent que leurs aïeux ont pour la plupart disparu en mer et qui, après en avoir mesuré tous les risques, choisissent quand même le métier de marin. Car si les naufrages des voiliers qui doubaient le Cap Horn ou s'en allaient pêcher sur les côtes du Groenland appartiennent au passé, la vie du marin moderne demeure périlleuse ; il y a des accidents à bord ; il y a des maladies du fait d'escales dans des pays insalubres ; il y a des chutes à la mer. Dans la Compagnie Delmas-Vieljeux, au cours de l'an dernier, sur mille neuf cent cinquante-deux hommes embarqués, nous avons compté quarante-deux accidents à bord, cent soixante et un débarquements pour maladie, six décès (trois disparus en mer, trois morts à l'hôpital).

Ecoutez José Maria de Hérédia nous parler des populations côtières de la Bretagne :

STELLA MARIS

Sous leurs coiffes de lin, toutes, croisant leurs bras
Vêtus de laine rude ou de mince percale,
Les femmes, à genoux sur le roc de la cale,
Regardent l'océan blanchir l'île de Batz.

Les hommes, pères, fils, maris, amants, là-bas,
Avec ceux de Penmarch, d'Audierne et de Cancale,
Vers le nord sont partis pour la lointaine escale.
Que de hardis pêcheurs qui ne reviendront pas !

Par dessus la rumeur de la mer et des côtes
Le chant plaintif s'élève, invoquant, à voix haute,
L'Etoile sainte, espoir des marins en péril.

Et l'Angélu, courbant tous ces fronts noirs de hâle,
Des clochers de Roscoff à ceux de Sibiry,
S'envole, teinte et meurt, dans le ciel rose et pâle.

Emouvante et chère Bretagne, terre de légende et d'héroïsme, de traditions et de piété, de grandeur et de candeur, victime, hélas, comme d'autres régions de France, mais peut-être davantage encore, de ce fléau qui la ronge comme un cancer et qui s'appelle l'alcoolisme.

*
**

Mes chers amis, un aspect original de nos réunions annuelles, c'est la présence, parmi nous, de ces deux jeunes gens choisis parmi les sujets les plus brillants de notre cher collègue et vers lesquels je voudrais, maintenant, me tourner, pour que nous nous livrions ensemble, et une fois de plus, à cette confrontation éternelle de la jeunesse avec l'âge mûr. Que reprochons-nous en général aux jeunes gens ? Leur irréflexion, leur légèreté, leur instabilité, en un mot leur manque de maturité. Entre nous, quand un sexagénaire reproche à un moins de vingt ans son manque de maturité, l'argument est assurément imbattable !

J'ai dû, pour ma part, m'entourer de beaucoup de jeunes afin d'assurer la relève et ce qui m'a frappé chez eux c'est, au contraire, leur pondération et surtout leur assurance et leur autorité. Quand je devais, à leur âge, me mesurer, dans la discussion, avec un interlocuteur ayant dépassé seulement la quarantaine, je partais battu d'avance, parce que l'inexpérience était, à mes yeux, un handicap insurmontable. Il faut dire qu'avant 1914, et même plus tard, nous vivions dans un ordre établi et immuable qui auréolait nos aînés de beaucoup de prestige. La stabilité était partout : dans le domaine social et économique, dans la valeur de la monnaie comme dans l'infrastructure politique. Certes, on assistait bien à d'ardents affrontements entre partis adverses, mais cela se passait toujours à l'intérieur de la Constitution de la III^e République, considérée aux yeux de tous, sauf d'une minorité d'extrême-droite, comme le temple sacro-saint contre lequel toute atteinte eût été un véritable sacrilège. Quant aux hommes qui incarnaient cette III^e République, ils accomplissaient — apparemment tout au moins — une belle carrière rectiligne, toujours égaux à eux-mêmes, et mouraient comme ils avaient vécu : dans une sécurité et une dignité patriotiquement républicaines. Cet état de choses produisait, sur nos jeunes esprits, une forte impression faite d'admiration et même de respect...

Il n'en est plus du tout ainsi pour les jeunes d'aujourd'hui, qui ont vu déboulonner tant d'idoles, qui ont assisté à tant d'effondrements, qui constatent que la valeur d'achat de notre franc s'effrite sans cesse, qui voient la IV^e République se substituer à la III^e, puis la V^e à la IV^e, notre empire colonial s'effiloche et qui, blasés, ironiques, amers parfois, critiquent aisément l'œuvre de leurs aînés, sans tenir compte des circonstances, tout de même atténuantes, que constitue le contexte mondial.

Mais, personnellement, ces critiques ne me choquent pas, et je les crois même souhaitables. En voici un exemple pris dans l'actualité quotidienne de ma Société :

Chaque année, nos agents — de la métropole, de l'étranger et d'Afrique — adressent, au siège de Paris, leur rapport d'activité relatif à l'exercice écoulé. Le siège, c'est la haute direction, c'est le Président, c'est un peu, pour un agent, la loi et les prophètes dont il attend avec discipline les directives, sans en discuter le bien-fondé. Or, il y a quelques semaines, je lisais avec stupéfaction, dans le rapport de notre plus jeune agent, qui réside à Cotonou (Dahomey), le passage suivant :

« Dans le secteur privé, certaines Sociétés rencontrent de grosses difficultés avec les syndicats. Ceci est dû le plus souvent à ce que les directions métropolitaines de ces Sociétés ne font pas suffisamment confiance à leurs directeurs locaux pour régler localement, au mieux, les problèmes qui se posent en tenant compte du contexte local. Parfois, pour des points de détail, certaines directions métropolitaines prennent des positions de principe qui ont pour effet de détruire complètement le climat social de l'entreprise. Il faut savoir, dans certains cas, lâcher du lest et même passer à côté de la légalité, car ce mot ne signifie pas grand'chose au Dahomey. Le chef d'entreprise doit savoir s'adapter à l'évolution et faire preuve de beaucoup de souplesse et de patience. S'il sent qu'il ne peut pas y arriver, il est préférable qu'il rentre en France. L'évolution de l'Afrique doit être suivie d'une évolution des Européens vivant en Afrique. Si nous n'avons pas admis que l'Afrique coloniale est définitivement morte, notre place n'est plus ici. »

Je dus recommencer ma lecture pour y croire. Comment ?... Un jeune homme de vingt-neuf ans ose écrire à son Siège à Paris : s'il y a des difficultés avec le personnel en Afrique, c'est par votre faute à vous, directions métropolitaines qui ne comprenez rien à nos problèmes locaux. Et plutôt que de suivre vos instructions néfastes, inspirées par un colonialisme mort, je préférerais rentrer en France !

A l'époque où j'avais trente ans, c'eût été le licenciement immédiat. Cependant, je dois bien dire que, dans mon for intérieur, j'approuvais totalement cette position, moi qui prétends connaître l'Afrique et qui suis absolument convaincu que l'œuvre de libération qui vient d'être réalisée par notre pays, à l'égard des territoires africains naguère sous notre domination, était la seule possible et la seule conforme aux intérêts de la France. Or, à partir du moment où l'on s'engage dans une voie nouvelle, il est bien évident que les méthodes et les hommes doivent changer... Mais, tout de même, avec quelle appréciation transmettre ce rapport frondeur, frôlant l'irrévérence, à un Président, homme d'âge vénérable et très à cheval sur les traditions et les convenances ? Après avoir hésité entre plusieurs formules nuancées, restrictives, et toutefois élogieuses pour un jeune agent de valeur, je décidai, moi aussi, après tout, de prendre mes risques et je transmis le document à mon Président avec la seule annotation : « Rapport remarquable ». A mon étonnement, il me revint avec la mention : « Absolument d'accord » !

Et le soir, en rentrant chez moi, je pensais que l'époque actuelle est tout de même belle pour les jeunes, qui peuvent entreprendre impunément l'éducation de leurs aînés...

*

**

Mes chers amis, un jour, dans sa petite maison de la rue du 14-Juillet, Paul Petit, notre maître inoubliable, déclara à quelques-uns de ses élèves :

« Les deux plus beaux alexandrins de la langue française, les voici :

Un seul être nous manque et tout est dépeuplé !

Et l'autre :

Ah ! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie.

Je le regrette pour Victor Hugo, ajouta-t-il, mais le premier est de Lamartine, le second de Musset. »

Quant à moi, au soir d'une carrière qui m'a fait connaître beaucoup de types d'humanités, je penche pour le vers de Musset.

Lorsqu'on demande à un jeune candidat au baccalauréat ce que le poète a voulu dire en composant cet alexandrin :

Ah ! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie.

comme il sait, par ses camarades plus âgés, qu'Alfred de Musset s'intéressait beaucoup à la créature féminine, il répond en général :

« Il a voulu dire : si vous voulez être un poète de génie, racontez-nous des histoires d'amour. »

Eh bien, ce n'est pas du tout cela ! Ce vers signifie : le génie n'est pas dans le cerveau, il est dans le cœur ; les hommes de génie, ce sont les hommes de cœur ; les œuvres de génie sont celles qui viennent du cœur, qui sont conçues dans le cœur.

Et c'est à ce moment que je me tourne à nouveau vers les jeunes pour leur dire :

Quelle que soit la voie vers laquelle vous orienterez votre activité, vous serez appelés, un jour, à remplir des fonctions de cadres, c'est-à-dire à manier, à diriger des hommes. Alors, au-delà de la tâche technique et professionnelle de ceux qui vous entoureront, n'oubliez pas qu'il y aura aussi, pour eux, une vie privée, faite souvent d'épreuves personnelles, de difficultés de tous ordres, d'inquiétudes ; celui-ci aura une femme malade, celui-là un enfant incurable, cet autre des problèmes matériels insolubles...

Ah ! je sais bien que, les uns et les autres, nous avons autre chose à faire que du sentimentalisme et de la philanthropie, et que les affaires, par exemple, c'est, comme on l'a dit, de l'argent avec des hommes autour. Pour animer cet ensemble, pour lui donner la vie, il faut d'abord l'intelligence, il faut le jugement. Mais les hommes, les collaborateurs, si nous voulons obtenir d'eux le rendement le meilleur, il faut savoir se les attacher — quand ils le méritent, bien entendu — et on se les attache par le cœur, par le témoignage quotidien de l'estime qu'on a pour eux et de l'intérêt qu'on leur porte. Le génie des affaires, c'est beaucoup cela.

Tel fut aussi le génie de nombreux Français, qui ont fait le renom de notre pays et chez qui les élans du cœur ont, au moins, égalé les éclairs de l'esprit.

Alors, souhaitons aux maîtres de ce monde qui nous rabattent les oreilles avec leurs découvertes atomiques et les possibilités d'anéantissement qu'ils doivent à leur science, qui font étalage de leur puissance et de leurs réalisations matérielles, comme si le génie se mesurait seulement à des courbes et à des statistiques, souhaitons-leur à eux — et souhaitons pour nous — qu'ils soient un jour capables d'entendre et de comprendre le mot d'ordre du poète :

« ...frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie ! »

LA PETITE HISTOIRE DU COLLÈGE

En 1861

Le bureau d'administration demande au conseil municipal de résoudre sans plus tarder la question d'un nouveau local pour le collège ; il signale l'utilité de faire un pressant appel aux bonnes intentions particulières et d'ouvrir sans retard une souscription dont le produit, combiné avec celui de la vente du local de la rue Saint-Esprit, fournirait les moyens d'acquérir le terrain nécessaire et de faire commencer les constructions.

En 1961

La chapelle désaffectée est utilisée pour l'installation de nouvelles classes à l'étage et au rez-de-chaussée.

La distribution solennelle des prix a eu lieu le mercredi 28 juin 1961, à 10 heures, sous la présidence d'un ancien élève, M. Jacques Matignon, chevalier du Mérite social, avocat, président du Conseil d'administration de la Caisse d'Épargne de Bergerac. Le discours d'usage a été prononcé par M. Francis Gineste, professeur de dessin, qui a parlé de l'Art.

L'Association a couronné les *egregios alumnos* :

— son prix doré, le Grand Prix d'honneur, a été remporté par l'élève Guy Dubus, de la classe de philosophie ;

— le prix Georges Augiéras a été attribué à l'élève Didier Coste, de la classe de 1^{re} B (prix de composition française) ;

— le prix Emmanuel Aubert (prix de dessin) a été partagé entre Pierre Blais, de la classe de seconde C, et Michel Coste, de la classe de seconde M 2.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vendredi 6 octobre 1961.

A Bergerac, n° 25, rue Saint-Esprit.

Présents : Jean Barthe, Robert Coq, André Delpérier, Pierre Rousseau, René Rousseau.

Excusé : Pierre Pucheu-Casadeban.

— Le procès-verbal de la dernière séance du 8 octobre 1960 est adopté sans modifications, après lecture.

— Le 31^e *Bulletin* a paru le samedi 31 octobre 1959 et le 32^e *Bulletin* le 29 octobre 1960. Le Secrétaire général fait approuver le texte du 33^e *Bulletin*.

— On règle le programme de la fête annuelle du dimanche 26 novembre 1961.

— L'Amicale décide d'adhérer au Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, n° 100, rue Réaumur, à Paris 2^e, société reconnue d'utilité publique, fondée par le général Gouraud.





LE SALUT AUX MORTS — 27 NOVEMBRE 1960

CLICHÉS "SUD-OUEST"

L'INTRONISATION
DU
DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU

★



27 NOVEMBRE 1960

★



LA REPRÉSENTATION d'*Œdipe-Roi* A BERGERAC LE 28 SEPTEMBRE 1913

CLICHÉ "SUD OUEST"

SOUVENIRS D'ŒDIPE ROI

La tragédie.

On connaît la légende : le sphinx désolait la campagne thébaine. Ce monstre à face humaine, posté sur la route, arrêta les passants, leur donnait une énigme à résoudre et, comme ils ne pouvaient la déchiffrer, il les dévorait.

Alors Laïus, roi de Thèbes, décida d'aller consulter l'oracle d'Apollon à Delphes, mais, en chemin, à la suite d'une querelle, il fut assassiné.

Quelque temps après, un étranger arriva et, apprenant les malheurs de la cité, il marcha droit au monstre, devina l'énigme et le tua.

En reconnaissance, les Thébains en firent leur roi. Il régna sous le nom d'Œdipe, épousa Jocaste, veuve de Laïus, et en eût plusieurs enfants.

Les années ont passé au moment où commence la pièce : le décor unique représente la grande place publique de Thèbes. D'un côté, le palais d'Œdipe et un autel où fume l'encens ; de l'autre le temple et la statue d'Apollon Lycien. On découvre dans l'éloignement les deux temples de Pallas, près du fleuve Isménus.

ACTE I. — La peste désole le pays. Créon, beau-frère d'Œdipe, fils de Ménécée, revient de Delphes où l'oracle d'Apollon, pour conjurer le fléau, ordonne que soit lavé le meurtre de Laïus.

ACTE II. — Œdipe, voulant connaître l'assassin du roi, a mandé Tirésias, le devin aveugle. Ce dernier, tout d'abord prudent et réticent, finit par déclarer que le coupable est à Thèbes : il est fils et époux de sa mère, père et frère de ses enfants. Œdipe est frappé de stupeur.

ACTE III. — Le roi accuse Créon du crime de Laïus et le soupçonne d'avoir suborné l'oracle ; il veut le faire mettre à mort. Jocaste intervient et fait le récit du trépas de Laïus. Seul, un ancien serviteur, actuellement berger, a échappé au carnage. Œdipe le fait amener et comprend en l'écoutant que le Destin l'a fait criminel.

ACTE IV. — Un envoyé de Corinthe vient offrir à Œdipe la couronne de l'Isthme. En effet, Polybe est mort, qu'Œdipe croit être son père. Vain espoir car le messager lui apprend qu'il est un enfant adoptif. Désireux d'éclaircir le mystère de sa naissance, un ancien esclave qu'il interroge ne lui laisse plus aucun doute : il est le fils de Laïus et de Jocaste, il a tué l'auteur de ses jours.

ACTE V. — Jocaste se donne la mort de désespoir d'avoir épousé son fils meurtrier de son père. Œdipe s'arrache les yeux avec une agrafe

d'or du manteau de la reine, embrasse ses enfants, et, malgré les efforts de Créon, compatissant, il s'éloigne de Thèbes, soutenu par un esclave, pour aller mourir sur le mont Cythéron.

La traduction de Jules Lacroix est littéralement celle du texte de Sophocle. Cependant, l'action continue de la tragédie grecque est divisée en cinq actes. La forme moderne a pourtant conservé les intermèdes avec strophes et antistrophes pour l'entrée des chœurs des vieillards et des femmes thébaines. La règle des trois unités est respectée. Le texte français est écrit en alexandrins classiques. Mais les beaux vers sont rares. Pourquoi a-t-on seulement retenu en général les quatre derniers du cinquième acte :

...jusqu'au jour qui termine la vie,
Ne regardons personne avec un œil d'envie !
Peut-on jamais prévoir les derniers coups du sort ?
Ne proclamons heureux nul homme avant sa mort !

Et cependant, dans cette pièce, le génie de Sophocle déborde, il est obsédant. C'est, en quelque sorte, la beauté grecque « vous entrant dans la peau » !

L'édition et l'interprétation de l'œuvre.

Le texte d'*Œdipe roi* de Jules Lacroix a été publié (sans date) chez l'éditeur Calmann-Lévy en une brochure de 83 pages contenant 1 580 vers dont quelques-uns, marqués d'une astérisque, sont supprimés à la scène. La tragédie a été représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre Français, le 18 septembre 1858 et reprise au même théâtre le 9 août 1881. Voici le tableau des personnages avec la distribution des rôles à ces deux dates :

	1858	1881
<i>Œdipe</i>	MM. Geffroy	Mounet-Sully
<i>Créon</i>	Jouanni	Dupont-Vernon
<i>Tirésias</i>	Chéri	Maubant
<i>Le prêtre de Jupiter</i>	Tronchet	Silvain
<i>Un messager de Corinthe</i> . .	Talbot	Richard
<i>Un ancien esclave de Laïus</i>	Barré	Laroche
<i>Le Coryphée</i>	Verdellet	Martel
<i>Jocaste</i>	M ^{mes} Nathalie	Leroux
<i>Deux jeunes filles thébaines</i> }	Favart	Martin
	Stella Colas	Rosamond

Chœurs de vieillards thébains.
Chœur de femmes thébaines.
Prêtres, serviteurs, peuple, etc.
Les deux filles d'Œdipe (personnages muets).

Mais en réalité le véritable succès d'*Œdipe roi* commence en 1881, avec Mounet-Sully. Plus tard, Paul Mounet aidant, les deux frères eurent la voix et l'autorité suffisante pour incarner ces grands personnages de la légende antique. Leur force morale indispensable fut aidée par leur beauté plastique.

Dans cette évocation des temps fabuleux, écrasé par les arrêts du Destin, Mounet-Sully, avec cette pièce, a soulevé l'enthousiasme des foules, dans l'ancien et le nouveau mondes. Paul Mounet, de son côté, a porté, comme on a pu l'écrire, le rôle de Tirésias jusqu'au sublime.

Projets d'une représentation à Bergerac.

Les Bergeracois, fiers de leurs deux illustres compatriotes, caressaient depuis longtemps le désir de les applaudir dans une représentation d'*Œdipe roi* à Bergerac. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les frères Mounet n'avaient pas prodigué leur concours dans leur ville natale.

On trouve pourtant trace, en 1881, d'un gala du Cercle Musical sur le kiosque du Jardin public, avec la participation de Paul Mounet, et aussi, en 1887, d'un concert donné au profit de la Société de Secours Mutuel des Ouvriers de Bergerac, avec Mounet-Sully au programme. Beaucoup plus tard, un lundi de Pâques, en 1910, ce dernier vient, au profit de « La Bouchée de pain », œuvre de bienfaisance à laquelle s'est dévouée M^{me} Mounet-Sully, faire des lectures tirées des Sermonaires classiques, précédées et suivies d'un commentaire de Paul Petit. En 1912, il préside le banquet annuel des Anciens Elèves du collège de Bergerac.

D'ailleurs, beaucoup plus que son frère, Sully avait gardé des attaches bergeracoises ; successeur d'un oncle maternel, M. Jean Orthion, dont il sera reparlé, il avait continué à Garrigues l'exploitation du domaine agricole familial en faisant notamment replanter le vignoble, ce qui lui valut le ruban vert dont il se montrait assez fier.

Il avait surtout, avec le concours de M. Samuel Henriquet, architecte, et de M. Arthur Arzac, entrepreneur de travaux publics, restauré profondément la maison familiale de la propriété, qui perdit sa ligne du pays pour devenir une sorte de château des bords du Rhin dont le donjon domine curieusement la terrasse italienne et les arcades monastiques d'un petit cloître. Cette réalisation romantique, cette ivresse de bâtir l'absorba pendant plusieurs années comme le fût aussi, vers la même époque, Edmond Rostand, pour la construction de la villa Arnaga. Il composa sa maison à la manière dont un peintre compose un tableau : il sculpta lui-même les chapiteaux de quelques colonnes et, comme d'Annunzio, il fit reproduire des meubles dont le modèle est au musée de Cluny.

Autant dire qu'il revenait souvent à Bergerac, où il se reposait des fatigues de la capitale. Il affectionnait, pour aller de sa propriété à la ville, d'utiliser un original moyen de transport : une charmante petite voiture tirée par un âne. Et, dans ce mot : âne, l'a, voyelle brève dans l'accent du pays, se transformait dans la prononciation du tragédien en plusieurs voyelles longues, ce qui donnait : ââââne.

A chaque retour au pays, il se penchait avec beaucoup de bienveillance sur la société des « Sans-Soucis », un groupement théâtral local d'amateurs qu'il encourageait amicalement et au sein duquel Edmond Menaud trouva sa vocation. La représentation d'*Œdipe roi* revenait souvent en question, mais tout resta, malgré de réelles promesses, très longtemps dans le vague.

Le Cercle Musical, seul habile à réussir une telle entreprise, mena l'affaire à bien, prépara ce gala et, le 15 septembre 1913, à l'issue du déjeuner officiel où il était invité à l'occasion du passage à Bergerac de Raymond Poincaré, président de la République, Mounet-Sully confirma enfin son accord : on osait à peine le croire.

Les préparatifs.

La date du dimanche 28 septembre 1913, déjà choisie, fut maintenue. Au préalable, les frères Mounet avaient déclaré :

« Nous ne voulons pas jouer devant nos compatriotes *pour de l'argent*. Nous prêterons notre concours à titre gracieux parce qu'il nous est infiniment agréable de donner à notre ville natale cette preuve de sympathie et d'affection et que nous sommes heureux de collaborer à une manifestation artistique que nous espérons très belle. Seulement, nous désirons qu'une partie des bénéfices — s'il y en a et nous espérons qu'il y en aura — aille aux pauvres de la ville de Bergerac. »

Ils conseillèrent au Cercle Musical de déléguer à l'organisation de la représentation un impresario parisien originaire de la Dordogne, M. Jules Rateau, directeur du journal *Gil-Blas*, critique dramatique du journal *Le Soir*, rédacteur en chef du *Périgourdin de Paris*, membre de la commission consultative des théâtres au ministère des Beaux-Arts. Il avait récemment dirigé d'importantes manifestations artistiques au chef-lieu du département.

M. Rateau et le comité bergeracois firent choix, selon les désirs de Mounet-Sully, d'un grand pré en pente le long de la route de Mussidan, sur les bords du petit ruisseau « Le Maurens », dans le parc du château de la Beaume, appartenant à la famille Tarel. Cet emplacement avait l'avantage d'être situé à proximité du château de Garrigues.

Et ce furent alors de févriers préparatifs. M. Rateau fit plusieurs voyages pour garder le contact avec Paris. On édifia une scène qui fut ornée à titre gracieux par MM. Perdoux, horticulteurs. On vit même très grand en prévoyant 10 000 places (dont 4 000 à peine furent occu-

pées). Le prix était fixé pour les premières série A à 10 francs, série B 6 francs ; les secondes se vendaient 4 francs, les troisièmes 2 francs et les promenoirs debout 1 franc. Des réductions étaient consenties sur les billets pris à l'avance.

Le maire de Bergerac prit d'importants arrêtés pour la circulation et le stationnement. Le service d'ordre devait se composer de vingt gendarmes et des garde-champêtres !

Les programmes — mais il n'est pas sûr qu'il y en eût, comme on le verra plus loin — devaient être vendus par les quatre reines des précédentes fêtes présidentielles : Mlles Odette Delmas, Soulié, Fournier et Naïda Mounier.

Premières escarmouches.

Pendant son séjour à Bergerac, l'impresario Jules Rateau fit inévitablement la connaissance de Paul Petit, « cette sorte de lettré de Chine qui ne portait pas l'ongle long », ami de Mounet-Sully. Les deux hommes sympathisèrent, mais on peut se demander si vraiment il y eut entre eux une réelle compréhension mutuelle...

Un jour, Paul Petit se montra bavard en reprenant imprudemment à son compte les anecdotes courantes mais malveillantes sur Paul Mounet : un galope-chopines buvant des doubles pernod, grossier comme un portefaix, ne sachant pas « une broque » de ses rôles, coureur de filles, etc.

Et Jules Rateau eut le tort d'informer l'intéressé de ces mauvais prédicaments, au cours d'un déplacement à Paris.

Précédant d'un jour l'arrivée des artistes devant prendre part à la représentation, Paul Mounet, débarquant à Bergerac après une nuit passée en chemin de fer, frappe dès le matin, rue Bellegarde, chez son neveu François. Il est excentriquement vêtu : une veste en gros drap, boutonnée très haut, comme une tenue militaire, laisse voir un col blanc et dur dont les coins cassés encadrent son menton ; il porte d'amples pantalons retenus à la taille par un cordon en guise de ceinture ; son chapeau de feutre aux larges bords, sa cravate noire d'artiste et le ruban rouge sur sa poitrine ne passent pas inaperçus.

Et, faisant rouler les « r » avec la sonorité d'un tambour de basque :

— François, dit-il, tu vas me donner l'adresse de ce professeur Petit, pour que j'aïlle lui botter le derrière !

Le neveu, connaissant bien son oncle, est très embarrassé parce qu'il veut avant tout éviter une pareille algarade. Il emploie, mais en vain, tous les moyens d'apaisement en son pouvoir mais, bon gré mal gré, il doit, fort soucieux, l'accompagner à la recherche de Paul Petit. Ils le trouvent vers 11 heures au café de la Terrasse faisant sa traditionnelle manille en prenant l'apéritif avec ses trois habituels partenaires.

Bouillant, et dans un geste précédant la parole, Paul Mounet bondit sur « ce lascar de petit professeur » et lui arrache les cartes des mains en les lançant au plafond, aux cris d'effroi de M^{me} Mourguet, la patronne du café, fort affairée.

— A nous deux, expliquons-nous, dit Paul Mounet d'une voix d'airain en sautant sur son adversaire pour lui « friser les moustaches » et lui administrer « une dégelée de marrons ».

Tous les témoins s'interposent vivement sans pouvoir empêcher les deux Paul de s'invectiver comme des héros d'Homère. Ils parviennent toutefois à s'expliquer un peu et, timidement, on s'empresse de servir du vin de champagne...

— Ah ! et puis m...e ! et que tout cela aille au diable vauvert, s'écrie Paul Mounet en tendant une main que Paul Petit est heureux de serrer.

Et Paul Mounet veut absolument régler les consommations.

Il désire peut-être fêter son voyage à Bergerac, qu'il affectionne tant. Le mal du pays est une tare provinciale. Pourtant, malgré les encouragements de Sully, il ne trouvait jamais le temps de revenir.

Pourquoi ?

Les raisons en sont restées mystérieuses ; mais on a supposé et on a avancé que c'était pour s'étourdir dans le tumulte de Paris, devenu en quelque sorte indispensable pour lui depuis le deuil extrêmement vivace dont il avait été frappé. Il avait perdu, en 1904, Jeanne, sa fille unique, âgée de 21 ans, issue de son mariage avec une artiste lyrique, M^{lle} Barbot, sœur de M^{me} Mounet-Sully, puisque les deux frères épousèrent les deux sœurs.

La représentation du 28 septembre 1913.

Mounet-Sully était à Bergerac dès le mardi 23 septembre. Toujours aimable, il se déclara satisfait en tous points. La répétition générale eut lieu le samedi 27 septembre, dans l'après-midi.

Le grand jour arriva.

On a parlé d'une représentation quasi officielle de la Comédie Française sur la scène de plein air de la Beaume.

Certes, un nombreux personnel de la Maison de Molière (accessoiristes, coiffeurs, habilleuses) et notamment M. et M^{me} Petit, chefs de figuration, étaient venus de Paris pour assister Mounet-Sully (Edipe) et Paul Mounet. (Tirésias).

Mais la distribution des rôles n'allait pas au-delà. M. Léon Segond, du théâtre de l'Odéon, interprétait le personnage de Créon et M. Desmarès, du même théâtre, avait pris la voix du prêtre de Jupiter. Le

rôle du messenger de Corinthe était confié à M. Marc Gérard et celui de l'ancien esclave de Laïus à M. Renoux, l'un et l'autre du théâtre de la Porte Saint-Martin. Le Coryphée était M. Thierry, de l'Odéon.

Le rôle de Jocaste était destiné à M^{lle} Aimée Tessandier, ex-pensionnaire de la Comédie Française, mais, malade, elle a été remplacée par une jeune tragédienne de belle stature et à la voix magnifique, M^{me} Laure Sudreau.

Les strophes et les antisrophes des intermèdes ont été récitées par la voix des deux jeunes filles thébaines, M^{lle} Suzanne Delvé, premier prix de tragédie et premier prix du Conservatoire de Paris, et par M^{lle} Marion Marquet, du Théâtre du Vaudeville.

Caché derrière la verdure, un orchestre de cinquante musiciens du Cercle philharmonique de Bergerac était dirigé par M. Michel-Maurice Lévy (chef d'orchestre des Tournées Mounet-Sully en Europe), pour l'exécution des symphonies religieuses composées par M. Edmond Membreé, de l'Institut. On est aujourd'hui d'accord, avec le recul du temps, pour dire que cette musique de scène d'*Edipe roi* est la meilleure réussite connue d'accompagnement des vers d'une tragédie.

Il n'y avait dans les prairies de la Beaume que des loges sans grand confort installées dans des voitures de déménagement empruntées aux camionneurs de Bergerac, pour costumer les figurants. De leur côté, les artistes s'apprêtèrent au château de Garrigues ; c'était d'un anachronisme peu banal et fort pittoresque de voir arriver en autos *Edipe*, *Tirésias*, *Jocaste* ou *Créon*, en peplum, fardés et coiffés de perruques antiques.

De nombreuses personnalités occupaient les places réservées autour du maire, M. Jules Passerieux, qui présidait la représentation, lorsque les trois coups furent enfin frappés à 15 heures, avec beaucoup de retard, par le régisseur.

Après l'exécution du prélude symphonique, debout entre les colonnes du temple, la main levée comme dans la célèbre toile qui était marouflée sur un panneau du château de Garrigues, Mounet-Sully apparut noble, rigide, majestueux et de partout roula le tonnerre des applaudissements. Le doyen de la Comédie Française prolongea son immobilité et dit enfin les deux premiers vers d'une voix presque divine :

Enfants du vieux Cadmus, jeune postérité,
Pourquoi vers ce palais vos cris ont-ils monté ?

A la fin du premier acte, tout l'auditoire était déjà conquis par ces chants magnifiques.

L'enthousiasme grandit à l'acte II avec l'apparition de Paul Mounet dans le rôle de *Tirésias*. D'une grande simplicité d'expression, disloquant les alexandrins et s'affranchissant du joug de la césure à son illustre manière, débitant les vers avec âme et avec énergie, sans appuyer sur

les rimes, il triompha bien que gêné par la pluie. D'ailleurs ce ne fut pas grave, mais il y eut des querelles dans le public (assez clairsemé pourtant) parce que des parapluies s'ouvrirent en s'ajoutant pour empêcher de voir aux énormes chapeaux portés alors par les élégantes. Derrière les décors, les acteurs, sans abris, réclamèrent des « riflards » pour protéger leurs costumes, les perruques et les fards — « riflards » tenus par les membres dévoués du Cercle Musical qui ne figuraient pas dans les chœurs ; mais les volontaires étaient évidemment plus nombreux auprès des actrices, ce qui fit dire à Paul Mounet qu'à Bergerac les hommes « avaient la tête dans la culotte ».

Après le deuxième acte, il devint nécessaire d'exercer un contrôle rigoureux pour empêcher l'invasion des coulisses par un public curieux de voir de près les artistes.

Dès le troisième acte, il y eut quelques malades dans la troupe en raison de la fatigue et de la chaleur. Une jeune et fort belle choriste eut un évanouissement. Paul Mounet l'examina avec beaucoup d'attention, lui trouva les yeux cernés et, troublé entre chair et cuir, ordonna à cette « garcinette » une préparation de génépi ; il signa l'ordonnance, comme il l'a fait quelquefois : docteur Odeonus (sans doute parce qu'en 1880 il avait délaissé la médecine pour débiter au théâtre de l'Odéon). Après sa signature, il ajouta, à l'intention de la pharmacie Mounet, qui avait été celle de son demi-frère : *Fac secundum artem !*

A l'entr'acte suivant, les demandes d'autographes, timides d'abord, devinrent si nombreuses et si pressantes qu'il fallut encore éloigner les admirateurs.

Au début du quatrième acte, Laure Sudreau enleva magnifiquement la prière à Apollon Lycien et le jeu de Mounet-Sully fut une révélation même pour ceux qui connaissaient la tragédie.

Pendant le dernier entr'acte, Sully et Paul, très entourés, reconnaissaient d'anciens camarades du collège. A l'occasion de ces « retrouvailles », Paul racontait des anecdotes truculentes émaillées de mots patois. Sully, le front serein, fumait paisiblement en regardant le ciel. Au début du cinquième acte, le visage ensanglanté, prêt pour l'entrée en scène d'Œdipe aveugle, il recevait calmement d'innombrables félicitations et, le plus naturellement du monde, il s'arrêtait de temps en temps de parler pour pousser les rugissements humains préparatoires à ses effets de scène, puis reprenait la conversation jusqu'à l'instant où, génial, il apparut enfin sur les degrés du palais.

Tous ceux qui l'on vu jouer *Œdipe roi* n'oublieront jamais la mimique pathétique de cette entrée en scène ; l'effet fut considérable et atteignit les plus hautes cimes. Il marqua l'apogée de la gloire du grand tragédien.

A la fin, un véritable tapis de gerbes et de fleurs, offertes ou jetées, recouvrait le plateau et Suzanne Delvé, dans le silence de la foule soudain recueillie, laissa tomber ces mots :

Merci aux deux Mounet pour les impressions ineffaçables dont leur génie vient de pénétrer les âmes.

Merci aux deux Mounet pour avoir voulu que leurs compatriotes, sous le ciel bergeracois, fussent animés par le frisson du beau.

Que de ces gerbes tombées, de ces fleurs jetées, soit tressée pour leur noble front une couronne symbolique, cependant que l'admiration, la fierté, l'amitié de leur cité natale, d'une voix unanime, leur crie : Merci !

Applaudissements étourdissants, rappels sans fin.

Le spectacle se termina à 17 heures. La presse dit que « plus de cent voitures ou autos roulèrent à toute vitesse », transportant des gens pressés et soulevant des nuages de poussière. La foule s'écoula longtemps sur la route de Mussidan vers Bergerac (les piétons étaient les plus nombreux). Aucun accident de personnes — est-il ajouté — n'a été à déplorer.

Le dîner de Garrigues.

Divers incidents (parfois comiques, mais ayant frisé la catastrophe) s'étaient produits près de Périgueux, dans le parc de Chancelade, en 1907, lors d'une représentation de *la Fille de Roland*, d'Henri de Bornier, organisée par le notaire Gilles Lagrange, avec le concours des frères Mounet.

Aussi, pour en éviter à tout prix le retour, Mounet-Sully, usant d'autorité, avait obtenu de son frère Paul la promesse formelle d'une conduite exemplaire à l'occasion du voyage à Bergerac pour *Œdipe roi*.

La parole donnée fut tenue.

Mais, dès la fin du spectacle, Paul, revêtu de « bleus de travail », sa tenue de repos préférée, avait rencontré avec beaucoup de joie quelques anciens compagnons de jeu et de jeunesse restés à la terre et avec lesquels il s'était souvent battu pendant les vacances à Garrigues. Ayant gardé l'empreinte de son éducation, il leur donna force claques dans le dos et les traita affectueusement de « couillons », ce qui, en Périgord, n'est ni grossier, ni méprisant, ni injurieux.

Au grand étonnement de Sully, il les invita au dîner servi dans la grande salle à manger de Garrigues, ornée de riches vitraux, avec un escalier et une galerie pour décor de fond et dont un lourd banc turc fermait l'âtre enrichi de hauts landiers.

Ce fut le déchaînement autour d'un menu du terroir.

Debout, Mounet-Sully, maître de maison, servit en personne aux convives dans des assiettes calottes le « tourain » à la tomate, apporté sur la table dans une grosse soupière d'étain. Des Bergeracois pensèrent à l'oncle Orthion, ce colosse, ancien combattant de Crimée. Il aurait fait, un jour, selon la tradition, « chabrol » dans cette soupière et ce fut l'occasion pour tous de faire « chabrol » à sa mémoire. On présenta

ensuite une friture de goujons de la Dordogne envoyés par « Céline », de la poissonnerie de la rue du Mourier. Ce plat savoureux fut suivi d'une énorme omelette au persil et aux gousses d'ail roussies. Il y eut aussi (à la demande de Paul) des haricots blancs avec « *des bretelles de coudennes* », mais les préférences allèrent aux confits d'oies et de canards, sautés à la poêle, entourés de beaux cèpes et de truffes entières. On n'avait pas omis (rien de meilleur pour la santé) « les chapons » frottés d'ail dans la salade assaisonnée d'estragon et garnie à l'huile de noix. Après le fromage (d'Echourgnac, naturellement) arrivèrent les beignets, les crêpes, les « merveilles » avec des fruits de la propriété (pêches de vignes, figues, poires d'espaliers, etc.).

Il y avait, certes, beaucoup d'ail dans toute cette cuisine, mais on en révéla aux Parisiens les vertus aphrodisiaques extraordinaires et beaucoup plus puissantes que celles de la corne de rhinocéros !

En parlant patois, les deux tragédiens retrouvèrent avec joie, dans la langue de leurs convives bergeracois, de charmantes expressions locales oubliées et dont l'accent sonna familièrement à leurs oreilles.

On fit d'amples libations des vins de race de Pécharmant, de Rosette ou de Monbazillac, dans des verres rapportés d'une tournée en Russie, verres sans pieds et au dessous rond, ce qui obligeait à les tenir à la main quand ils étaient remplis et à les vider entièrement avant de les poser sur la table.

On goûta le vin nouveau (*lou vi bourrut*), ce qui permit aux deux frères de reprendre encore ce jour-là leurs thèmes favoris sur le vin, propos souvent racontés avec des variantes et souvent déformés.

Paul, voyant dans le vin du pays, véritable sang qui coule de la terre, le seul « vin noble », ne faisant aucun mal aux hommes, malgré l'opinion généralement contraire des médecins, s'écria :

« Fi des vieux vins mis en bouteilles depuis des années : le vin vieux n'est qu'une vieille « rombière » parfumée faisant des chichis ; le vin nouveau, je le compare souvent à une belle « drole » de chez nous qui se laisse facilement culbuter dans un pré... »

Mais Sully prétendit au contraire :

« A l'image des grands personnages de tragédie, je me plais à le répéter, les plats d'un bon repas doivent être accompagnés d'un confident ou d'une suivante, prenant figure d'une vieille bouteille poudreuse et judicieusement choisie. »

Et pour conclure, il entonna *la Chanson des Vignerons*.

On vida encore force verres à la Dordogne, à Bergerac, capitale du Périgord méridional, et les artistes, en rappelant le succès de la représentation de l'après-midi, portèrent un *toast* à la Tragédie.

Tout cela se prolongea assez tard et, quand vint enfin le moment de boire une dernière « hémine » de vin à la santé des frères Mounet, « gloires du théâtre français », les convives avaient déserté la salle à

manger ou glissé sous la table, à l'exception des seuls Sully et Paul, toujours placides, « tenant encore le coup », malgré leur âge, car l'air natal leur avait rendu la jeunesse.

Commentaires de presse.

La presse chanta sans réserves les mérites de tous ceux et de toutes celles qui encadrèrent Sully et Paul Mounet :

M^{lle} Sudreau, Jocaste pathétique... Les deux prêtresses dont les accents plaintifs n'émurent pas moins que l'idéale blondeur de l'une et la brune beauté de l'autre. M. Léon Segond, sincère, indigné, attendri, les deux bergers très vieux et très tremblants, le serviteur fidèle, etc.

L'Indépendant de Bergerac, par la plume d'un critique anonyme, écrit le 1^{er} octobre 1913 :

Tirésias ne joue qu'une scène. Mais Tirésias, c'est Paul Mounet et la figure reste inoubliable de ce grand et noble vieillard, de ce devin aveugle conduit par un enfant, maltraité et insulté, chassé par Œdipe, et opposant à ces outrages, avec un fier et se redresse et menace à son tour, la force de la vérité terrible qu'il porte en lui. On regrette que cette scène soit si courte et de ne pouvoir admirer plus longtemps à côté de Mounet-Sully son magnifique frère, ce tempérament à la fois si riche et si généreux.

Il ajoute :

Œdipe, lui, est le protagoniste de la tragédie. Il concentre l'intérêt, absorbe l'attention. Qui n'a pas vu et entendu Mounet-Sully dans ce rôle immense ne sait pas jusqu'où peut aller sur la scène l'expression dramatique.

Et conclue :

Sophocle, à 80 ans, écrivait son *Œdipe à Colone* ; la longévité de son génie semble servir d'exemple, après vingt-trois siècles écoulés, au sublime interprète de son *Œdipe roi*. Quel âge avait-il bien celui dont la voix caressante, grave, terrible, celui dont les gestes d'eurythmie, dont le masque si humain et si tragique faisaient couler nos pleurs et soulever nos sanglots ?

Quel autre, dans toute la fleur et la force de la vie, eût plus de puissance et de beauté virile ? Quel « jeune » oserait donc succéder à ce doyen ?

Nouvelles escarmouches.

Le Combat Bergeracois du 5 octobre 1913 s'associa aux autres hommages de presse :

Dimanche dernier, à la Beaume, près de Bergerac, a eu lieu la représentation d'*Œdipe roi* que nos éminents compatriotes MM. Mounet ont interprété avec leur incomparable talent. Foule élégante, public sympathique, cadre ravissant, rien n'a manqué pour consacrer le succès de cette manifestation d'art.

Mais il termina en disant :

Par exemple, si nous avions voulu traiter M. Jules Rateau, impresario du spectacle, de la même façon cavalière dont il a traité la presse, nous aurions eu maintes occasions de relever la faiblesse de son organisation, qui fut des plus piteuses :

pas de contrôle, pas de programmes, aucun souci du confortable, etc. Nous fûmes même obligés de défendre M. Rateau, qui est, paraît-il, un confrère, contre certains qui l'accusaient — injustement d'ailleurs — de vouloir ratisser la bonne recette en se moquant du public. Disons enfin que la part des pauvres sera fort abondante ; nous nous en réjouissons à l'avance et enregistrerons avec un nouveau plaisir le montant du boni qui leur adviendra.

En réponse, Jules Rateau riposta par un article extrêmement violent dans les colonnes de *l'Indépendant* du 11 octobre. Paul Nogué — dont c'était la deuxième affaire de l'année et pour s'être déjà rencontré le 18 février avec M. Henri Fourgassié — se jugea offensé. Il envoya ses témoins : MM. Elie Giraudel-Mareille et Joseph Castanet ; Jules Rateau désigna le capitaine Morand-Dupuch et François Mounet. Pourtant, on n'alla pas sur le pré, après des explications conciliantes, les efforts des quatre témoins et les excuses de Jules Rateau.

Le chant du cygne.

Mounet-Sully mourut le 1^{er} mars 1916.

Paul, cédant à de longues et affectueuses insistances, voulut s'essayer à son tour dans le rôle d'Œdipe qui avait été le triomphe de son frère ; il était d'ailleurs le seul qui pouvait le faire sans outrecuidance.

Il s'en ouvrit à Emile Fabre, administrateur général de la Comédie Française, et ce fut décidé ; M. de Max lui succéderait dans le rôle de Tirésias. Yvonne Ducos serait prêtresse d'Apollon.

On a voulu croire que Paul Mounet tenta, ce faisant, de prouver que, malgré son âge (70 ans), il était en mesure de jouer autre chose que les pères nobles ; on a aussi murmuré qu'il espérait ainsi faire reculer la date de sa mise à la retraite.

Rien n'est moins exact. C'est uniquement pour la mémoire de Sully et par amour fraternel qu'il n'a pas reculé devant la lourde tâche et l'entreprise périlleuse de reprendre ce rôle chargé d'un aussi lourd souvenir.

On a raconté qu'en étudiant le texte il tourna le dos au présent pour vivre dans le passé, allant jusqu'à changer entièrement ses habitudes, en s'imposant même un régime. Ne fumant plus, il suçait, dit-on, des boules de gomme pour adoucir sa voix éraillée par les rôles d'ancêtres.

Le jour de la première, le lundi 29 octobre 1917, on joua à guichets fermés. Il eut le trac des débutants ; il aurait regardé le portrait de son frère, comme pour lui demander assistance, avant de quitter sa loge pour descendre en scène.

La Comédie Française avait conservé les mêmes décors et, lorsqu'apparût Paul Mounet entre les colonnes du palais, on crut revoir Mounet-Sully lui ayant en quelque sorte transmis ses gestes les plus beaux. L'acteur n'hésita pas en effet à s'inspirer de la tradition créée

par ce frère illustre auquel il avait voué une admiration sans bornes. Mais, à la voix, on se rendit vite compte du changement. Sachant en effet se garder d'une imitation trop prochaine, son jeu eût moins de lyrisme. « Un rôle plus rapproché de nous », comme l'a écrit René Doumic. Moins céleste que Sully, Paul était plus humain ; sans faire oublier son aîné, le cadet montra qu'il était de la même lignée.

Ce fut la victoire par la hauteur de puissance dramatique ; il y eut douze rappels ; les fleurs envahirent le plateau et la loge de l'artiste.

Avant de baisser le rideau, M^{me} Bartet récita les beaux vers de Charles Clerc : « A la mémoire de Mounet-Sully ».

Paul Mounet joua encore *Œdipe roi* en 1919 et pour la dernière fois le mercredi 10 septembre.

Il fut mis à la retraite au mois de janvier 1922 et mourut le 11 février suivant.

*
**

Dans ce récit anecdotique de la petite histoire de Bergerac, avant tout j'ai voulu fixer la tradition orale si précieuse et raconter des souvenirs personnels, car j'ai assisté à la représentation du 28 septembre 1913 et connu les frères Mounet, leur famille et quelques-uns de leurs amis.

J'ai rapproché des textes oubliés, des collections éparses ; j'ai peut-être intéressé aussi ceux des générations suivantes qui sont curieux été aimablement documenté par l'Archiviste-Bibliothécaire de la Comédie Française. J'ai feuilleté des revues, des périodiques, des grands quotidiens, des journaux régionaux et locaux.

J'aurai peut-être intéressé ceux qui ont vécu cette époque déjà lointaine et fréquenté les personnages que j'ai tenté de faire revivre ; j'aurai peut-être intéressé aussi ceux des générations suivantes qui sont curieuses du passé local.

Robert Coq.

TABLEAU DES PRINCIPAUX DU COLLÈGE DEPUIS 1800

1800 : Gervais Berrut - 1806 : Desgranges - 1820 : Ph. Descombes - 1824 : Simon Laplumardie - 1834 : Guillaume Feytout - 1849 : Jalabert - 1852 : David - 1853 : Louis Bariod - 1864 : Douliot - 1871 : A. Tronche - 1872 : Gondinet - 1874 : Bressoles - 1875 : Jean-Baptiste Hartenstein - 1881 : L. Bourrié - 1886 : Emile Labroue - 1892 : Brinon - 1894 : Genty - 1898 : Emmanuel Morriset - 1906 : Emile Rodier - 1910 : Paul Vieussens - 1918 : Henri Abadie - 1924 : J. Jocent - 1930 : Georges Eggenberger - 1933 : Joseph Prost - 1935 : Maurice Beissac - 1940 : Joseph Reichard - 1944 : René Maurt - 1952 : Pierre Faugère.



MORTS POUR LA FRANCE

1870-1871

ALLARD Henri.

1914-1918

ANDRÉ Gabriel, AUGÉRAS Georges, AUROUSSEAU René, AUROUSSEAU Roger, AVEROUS-MALBÉ Jean ;

BARBARIN Louis, BARTHÉLEMY Fernand, BASTIDE Pierre, BEAUGER Emile, BELLUGUE Albert, BÉNEY Georges, BERNARD René, BERTOUNESQUE Roger, BERTRAND André, BERTRAND Henri, BISSEY Jean-Jacques, BOST John, BOUCHILLOUX Roger, BOUDAULT Henry, BRUNET Georges, BRUNET Roger ;
CAPDEVILLE Hugues, DE CHANAUD DE LESTANG Jacques, CHAPEAU Charles, CHAUMONT Pierre, CLEMENT-AUBIER Robert, COLLET Georges, CONIL Robert, COSTE René, COUSSIERES André ;

DELAVAUD-DUMONTEIL Paul, DELMAS Marcel, DELOUIS Arthur, DELOUIS Georges, DESPAX Emile, DOREAU Robert, DUBUC Jacques, DUCOURNAU Jean, DUVERGIER Georges ;

ESCARAVAGE Paul, ESCUREYX Edouard, EYMOND Paul ;

FAISANDIER Maurice, FLOURET Joseph, FOURNIER Léon, FRANC Roger ;

GADRAT Raoul, GALLET Sem, GAY Emilien, GENESTE Emile, GONTIER DU SOULAS Guy, GOUBIER Raoul, DE GREZEL Maurice, GROSSETIE Gaston, GROSSOLEIL Jean, GUILLAUME Pierre ;

HERTZOG Albert, HERTZOG Henri ;

JANNOT Albert, JAUBERT Jean, JOACHIM Marcel, JOBIT André, JOBIT Eugène ;

LABROUSSE Marcel, LACOSTE Gabriel, LAFARGUE Robert, LAMBERT Urbain, DE LAPOYADE Jacques, DE LARROQUE André, LAVALADE André, LESPINASSE Henri, LÉVÊQUE Henri, LOUBIÈRE André, LUZIGNAN Honoré ;

DE MONTATAIRE DE MADAILLAN Louis, MARCERON André, MASSIF André, MAUMONT Georges, DU RIEU DE MAYNADIER Christian, MEDAN Marius, MESSERER Louis, MICHELET Francis, MIRET Pierre, MORDANT Pierre, MOURGUET Yvan ;

NOEL Marcel, NOEL René ;

PASCAL Jean, POUMEAU Henri, POUMEAU Jean, PUJOL François ;
QUEYROU André ;

REY René, RICAUD René, RIGAL Pierre, RINGUET Jean, DE RODELLEC DU PORZIC Edouard, ROY Maurice ;

SABOURIN Paul, SALAGNE Paul, SCHMIDT Georges, SIMONDET Yves, SIREYJOL Jean, STÉPHAN Maurice ;

TAUTAIN René, TEXIER Jean, TEYSSANDIER René, THOMAS Lucien ;

VALET Robert, VALETTE André, VIEILLEFOND Jean-Daniel, VIELLEFOND Jean-Maurice.

1939-1945

ALLEGRE Maurice, ARNAUD André, BLANCHE Robert, BLONDEL Jean, BONNET Christian, CARMILLE René, CASTAING Raymond, DAGASSAN André, DUPUY Pierre, FESTAL Georges, JARDEL Robert, LABBE Marcel, LAJOUX Pierre, LEVIGNAC Charles, LEVIGNAC Serge, MASSERON Pierre, DE MONTATAIRE DE MADAILLAN François, NADAUD Pierre, NOEL Georges, PLAZE Jean, RIU Georges, DE ROYERE Hugues, TEYSSANDIER DE LA SERVE Bernard.

NÉCROLOGIE

VIEUSSENS (Franck), décédé à Nice le 24 octobre 1960, à l'âge de 66 ans.

DENOUX (Pierre), décédé à Marrakech (Maroc) le 15 novembre 1960, à l'âge de 79 ans.

CONDUSSIER (Raoul), décédé à Bergerac le 5 février 1961, à l'âge de 84 ans.

BIAUGEAUD (Michel), décédé à Sétif (Algérie) le 22 septembre 1961, à l'âge de 31 ans.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALLARD Henri (1886-1956)
BÉNEY Robert (1897-1958)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)
CARMILLE René (1886-1945)
DEJOUAS René (1891-1959)
FABRE Albert (1879-1955)
FOURNIER Charles (1892-1955)
HAYTON Enrique (1871-1953)

LIONNET Edmond (1870-1944)
MATTER Paul (1872-1959)
DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)
MIRABEL Roger (1891-1950)
MORIZE Marcel (1894-1939)
NADAUD Pierre (1888-1944)
NOUVEL Ernest (1869-1946)

FRANCK VIEUSSENS

(1894 - 1960)



Notre camarade Franck Vieussens est né à Figeac le 4 avril 1894. C'est le fils de Paul Vieussens, membre d'honneur de l'Association, ancien principal du collège.

Nous avons connu Franck Vieussens en octobre 1909, lors de la nomination de son père à Bergerac. Il vient du lycée de Rodez et entre en seconde où il trouve ses nouveaux condisciples : Marcel Bocage, Antoine Buffard, Robert Conil, René Coste, Henri Duvigneau, Paul Escaravage, Emile Gaillard, Pierre Lasfargue, Henri Pauvert, André Quéroy, Henri Talboom, Jean Texier, etc., dont quelques-uns sont hélas décédés.

Franck Vieussens a fait de bonnes études et figure au rappel des prix d'honneur de notre collège, en philosophie, en 1913.

Etudiant à la Faculté des Sciences de Bordeaux, il passe le P.C.N. Mais la guerre le mobilise en octobre 1914. Il est aux armées le 9 septembre 1915 ; en 1917, il est cité à l'ordre de la Division en qualité de maréchal des logis au 50^e Régiment d'artillerie et termine, à la cessation des hostilités, sous-lieutenant au 117^e Régiment d'artillerie lourde. Il reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire le 1^{er} janvier 1949.

Sportif de grande classe, il fait partie de l'équipe première de l'U.S.B. en qualité de trois-quart aile. Incomparable à la course à pied, il a disputé avant 1914 les championnats internationaux des 100 mètres plats.

En 1919, il entre dans l'administration des Contributions directes et du Cadastre ; il achève sa carrière avec le grade de directeur adjoint des Impôts.

Franck Vieussens est venu spécialement à Bergerac pour fêter le cinquantenaire de notre Société ; on se souvient qu'il avait eu la délicate attention de fleurir richement les tables du banquet du 22 novembre 1959 de superbes œillets de la Côte d'Azur.

En juin 1960, il a fait un séjour à Luchon, où il a rencontré des camarades, et rien ne laissait prévoir encore à ce moment-là que, quatre mois après, le 24 octobre, il allait mourir à Nice d'une foudroyante, implacable et cruelle maladie.

Il laisse sa veuve et une fille dont les deux enfants, très studieux, étaient l'orgueil de Paul Vieussens, leur arrière-grand-père.

L'Amicale s'incline respectueusement devant la douleur de cette famille et pleure avec elle sur cette tombe trop prématurément ouverte.

Robert Coq.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILLAUD ET C¹⁰) BERGERAC

Dépôt légal du 4^e trimestre 1961 (N° 559)

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
